

# L'artisanat des métiers de service et de fabrication : bilan, analyse, perspectives

*Etude réalisée dans le cadre de l'Observatoire prospectif de l'artisanat de service et de fabrication*

Novembre 2014



Rédacteurs

Nicolas Bouzou

Hélène Timoshkin

Christophe Marques

A S T E R è S  
p r o d u c t e u r d ' i d é e s



ASTERES

81, rue Réaumur – 75002 Paris – Tél. : 01 44 76 89 16 – Fax : 01 70 24 73 57  
contact@asteres.fr – www.asteres.fr

CONFEDERATION NATIONALE DE L'ARTISANAT DES METIERS DE SERVICE ET DE FABRICATION

1 bis, rue du Havre – 75008 Paris – Tél. : 01 44 93 20 44  
www.cnams.fr



# Sommaire

<b>Chiffres clés</b>	<b>4</b>
A. Données générales de la DGCIS	5
B. Données sur les secteurs de la CNAMS	5
C. Les cinq « pôles métiers » de la CNAMS	6
<b>L'artisanat : un tiers des entreprises françaises</b>	<b>7</b>
A. Définition et périmètre retenu	8
B. Une démographie d'entreprises dynamique...	9
C. ... mais un volume d'emploi stagnant depuis 2007	10
D. L'artisanat de services et de fabrication génère un vingtième de la valeur ajoutée des secteurs marchands	11
<b>Les services et la fabrication : 400 000 entreprises, 19 secteurs d'activité</b>	<b>12</b>
A. Les services et la fabrication en 19 secteurs	13
B. Une pénétration de l'artisanat variable selon les secteurs	14
C. Le dynamisme des créations dans les services compense le déclin dans la fabrication	15
D. 39% des entreprises sont créatrices d'emplois	16
E. Un facteur de dynamisme des zones rurales	17
<b>L'artisanat : un secteur en mutation</b>	<b>18</b>
A. Une politique volontariste de développement des entreprises artisanales	20
B. Une diversification des voies d'accès à l'artisanat	20
C. La vague des départs à la retraite pose des questions de reprise	21
D. Les mutations industrielles du pays se répercutent sur l'activité des artisans	
<b>Suivre et accompagner les évolutions : des recommandations pour la CNAMS</b>	<b>22</b>
A. Les pistes suggérées	23
B. Cinq « pôles métiers » pour gagner en lisibilité et favoriser les synergies	25
<b>Détails statistiques</b>	<b>30</b>
A. Les activités, secteur par secteur	31
B. Méthode d'estimation de l'emploi dans les cinq pôles de la CNAMS	52

# Chiffres clés

# Chiffres clés

## A. Données générales de la DGCIS

	Nombre d'entreprises, en 2012 (milliers)	Part des entreprises qui emploient au moins un salarié, en 2012	Emploi total, en 2011 (salarié et non salarié)
<b>Tous secteurs</b>	1 114	42%	2 693
<b>Services</b>	275	38%	696
<b>Fabrication</b>	125	42%	505

## B. Données Asterès, par secteurs de services et de fabrication

	Nombre de secteurs NAF compris (niv. 5)	Nombre d'entreprises artisanales en 2012	Part des entreprises artisanales dans le secteur	Part des entreprises artisanales ayant au moins un salarié	Variation du nombre d'entreprises artisanales entre 2006 et 2012
Automobile & Carrosserie	11	51 311	89%	58%	26%
Blanchisserie	2	6 427	70%	47%	-9%
Céramique	6	2 047	91%	12%	20%
Coiffure	1	71 137	98%	48%	18%
Commerce de fleurs	1	12 197	76%	48%	3%
Conception industrielle et artistique	34	27 168	68%	18%	42%
dont métiers d'art (hors céramique)	22	25 854	69%	17%	43%
Cordonnerie et multiservices	2	15 993	93%	13%	70%
Electricité, électronique...	12	28 015	86%	37%	17%
Extraction de matière première	8	902	39%	62%	-11%
Fabrication de papier et de carton	9	774	50%	56%	12%
Imprimerie & communication	4	10 193	62%	44%	-6%
Industrie chimique (hors plasturgie)	14	1 446	50%	50%	7%
Métallurgie & mécatronique	79	24 799	71%	64%	1%
Métiers de l'ameublement	8	18 838	92%	24%	-6%
Photographie professionnelle	1	8 301	66%	17%	44%
Plasturgie	9	2 696	57%	70%	-5%
Prothésistes dentaires	1	6 756	92%	52%	-1%
Recyclage traitement déchets	3	2 287	40%	41%	43%
Services de nettoyage	4	26 154	86%	34%	75%
Soins de beauté	1	28 167	91%	24%	98%
Soins mortuaires	1	2 033	59%	69%	41%
Transport	10	40 478	92%	28%	14%
dont taxis	1	31 372	96%	16%	12%
Travail du bois	6	6 260	83%	51%	11%
Autres, dont services aux animaux de compagnie	21	6 499	67%	46%	6%

## C. Les cinq pôles « métiers » de la CNAMS (données Asterès)

	Nombre de secteurs NAF compris (niv. 5)	Nombre d'entreprises artisanales	Part des entreprises artisanales	Part des entreprises artisanales ayant au moins un salarié	Variation du nombre d'entreprises artisanales entre 2006 et 2012
Automobile & transport	21	91 789	91%	44%	21%
Conception, fabrication, réparation	172	92 147	75%	49%	-1%
Métiers d'art	28	27 901	70%	16%	41%
Mode & beauté	5	99 629	96%	41%	33%
Services & com. de proximité	22	89 399	78%	31%	40%
Ensemble	248	400 865	83%	40%	22%

	Emploi total, en 2012 (salarié et non salarié) (estimation Asterès)
Automobile & transport	260 000
Conception, fabrication, réparation	400 000
Métiers d'art	50 000
Mode & beauté	230 000
Services & com. de proximité	320 000
Ensemble	1 260 000

L'artisanat : un tiers des  
entreprises françaises

# L'artisanat en France

(tous secteurs)

## 1/3

des entreprises

## 2,7

millions d'emplois

## 1/10<sup>ème</sup>

de la valeur ajoutée du  
secteur marchand  
non-agricole

## A. Définition et périmètre retenu

La définition juridique de l'artisanat est large. D'après la loi 96-603 du 5 juillet 1996, est artisanale une entreprise qui répond cumulativement aux **quatre critères** suivants :

- Elle exerce, à titre principal ou secondaire, l'une des **activités économiques répertoriées** dans la Nomenclature des métiers de l'artisanat ;
- Elle n'employait **pas plus de 10 salariés lors de sa création** ;
- Elle est **économiquement indépendante** ;
- Elle est recensée au **Répertoire des métiers**.

Suivant cette définition, le Répertoire des métiers recense des entreprises issues de tous les secteurs d'activité (même à l'échelon le plus fin de la Nomenclature des activités françaises). La grande majorité des sociétés inscrites au Répertoire (83%) ont logiquement une activité principale référencée dans la Nomenclature des métiers de l'artisanat. Les autres (17%) ne sont recensées qu'au titre de leur(s) activité(s) secondaire(s).

**Ce cadrage juridique ne permet pas de rendre compte du poids économique des activités artisanales en termes de chiffre d'affaires et d'emplois.** En effet, suivant les critères listés, les entreprises qui exercent un métier artisanal seulement au titre de leur activité secondaire sont retenues dans le périmètre de l'artisanat. Ainsi, les sociétés commerciales dotées d'un service de réparation peuvent être immatriculées au Répertoire des métiers, tout comme les restaurateurs qui proposent des plats cuisinés à emporter. **Une mesure pertinente du chiffre d'affaires et de l'emploi des activités artisanales implique donc d'exclure les entreprises référencées au seul titre de leur(s) activité(s) secondaire(s).** C'est la méthode employée par la DGCI, mais elle a pour faiblesse de soustraire une partie de la production artisanale au suivi statistique.

## B. Une démographie d'entreprises dynamique...

Au premier janvier 2012, le Répertoire des métiers recensait **plus de 1,1 million d'entreprises artisanales** (auto-entreprises comprises), soit **près d'un tiers de la démographie des entreprises françaises** (31%).

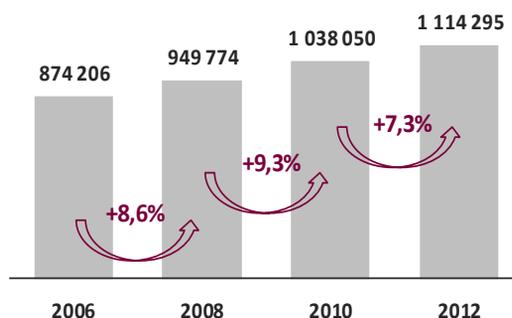
Le nombre d'inscriptions au Répertoire a sensiblement augmenté sur les années récentes : +27% entre 2006 et 2012. Cette progression s'avère toutefois moins marquée que celle des entreprises françaises prises en leur ensemble : +32% entre 2006 et 2012.

Dans le détail, on observe que **la majorité des créations d'entreprises artisanales relève de l'auto-entrepreneuriat** (62% en 2012). D'après l'enquête INSEE/SINE 2010, un quart des auto-entrepreneurs de l'artisanat auraient créé leur activité même sans les avantages que ce statut confère. Un tiers des auto-entrepreneurs exercent leur activité artisanale à titre secondaire et disposent, en parallèle, d'une autre activité rémunérée.

Le taux des créations des entreprises artisanales est fort, mais celui des disparitions l'est également. D'après l'enquête INSEE/SINE 2010, **37% des entreprises créées en 2006 avaient disparu en 2009 et 15% se sentaient menacées** (« objectif de sauvegarde »). A titre de comparaison, le taux de disparition à trois ans des sociétés créées en 2002, artisanales et non artisanales, dans le secteur marchand (hors agriculture), a été de 34%.

Entreprises artisanales au 1er janvier 2012

Source : INSEE



**163 213**

entreprises créées

2012

dont

**62%**

d'auto-entrepreneurs

	Créations	Auto entrepreneurs
Industrie	19 238	65%
Construction	71 537	57%
Commerce, transports, hébergement et restauration	22 452	42%
<i>dont : commerce, réparation</i>	12 167	49%
<i>hébergement et restauration</i>	7 113	40%
Information et communication	1 132	76%
Activités financières et d'assurance*	62	26%
Activités immobilières*	276	11%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques*	5 859	76%
Activités de services administratifs et de soutien*	13 453	73%
Administration publique, enseignement*	1 989	85%
santé humaine et action sociale*	1 989	85%
Autres activités de services	27 221	78%
<b>Ensemble</b>	<b>163 219</b>	<b>62%</b>

Créations d'entreprises artisanales en 2012

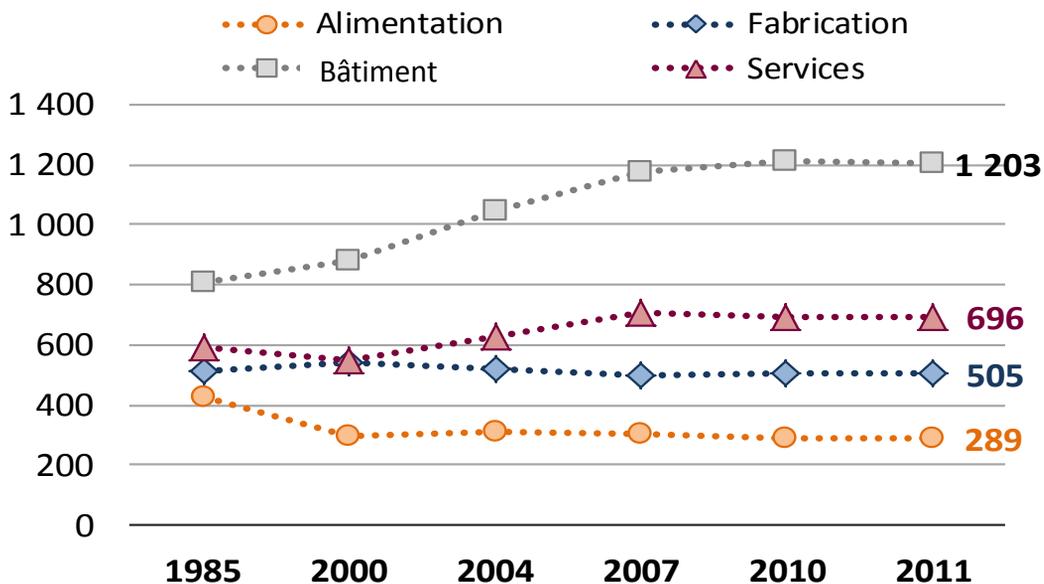
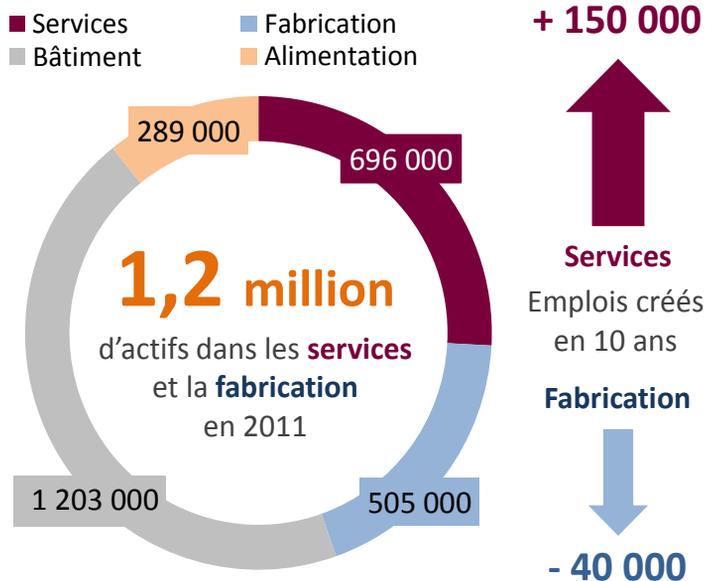
Source : INSEE

\* Il s'agit d'entreprises répertoriées sous les codes NAF indiquées, mais ayant une activité secondaire artisanales et étant donc intégrées dans les statistiques

## C. ... mais un volume d'emploi stagnant depuis 2007

D'après la DGCIS, **2,7 millions d'actifs** participaient à l'économie artisanale en 2011, soit une masse représentant **un dixième de l'emploi national (10,2%)**. Les deux grands segments de la CNAMS, les métiers de service et de fabrication, employaient ensemble **1,2 million d'actifs en 2011**.

Au cours des années 2000, l'artisanat de la construction a été un important pourvoyeur d'emplois. En dix ans, ce segment a généré à lui seul près de 300 000 postes supplémentaires. **Les services ont également créé de nombreux emplois entre 2000 et 2010 (+ 150 000 postes)**. Le segment de la fabrication artisanale, suivant le phénomène global de désindustrialisation du pays, a lui suivi une tendance inverse : le secteur a perdu près de 40 000 postes en dix ans.

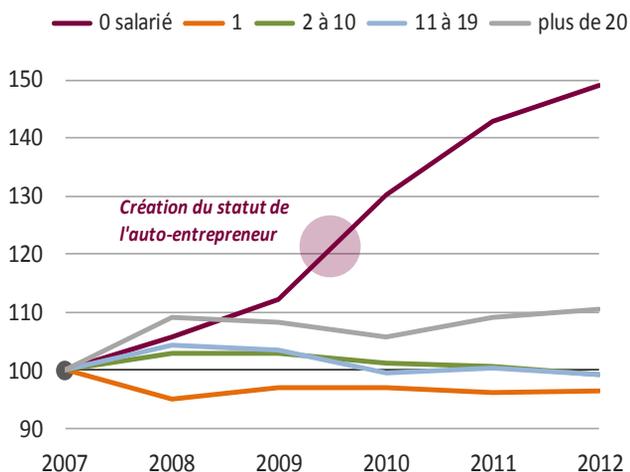


Emploi de l'artisanat, par grande famille  
En milliers  
Source : DGCIS

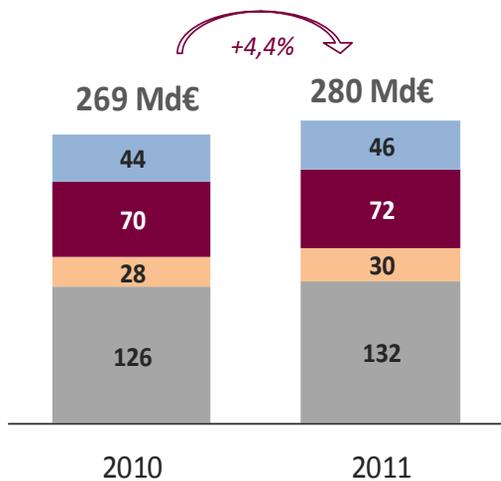
**Les effectifs salariés de l'artisanat stagnent depuis 2007** malgré un rythme de créations d'entreprises soutenu. Le dispositif de l'auto-entrepreneuriat en est l'explication. Entre 2009 et 2012, le nombre de sociétés artisanales unipersonnelles a bondi de 33%. Sur la même période, la démographie des artisans qui emploient un ou plusieurs salariés s'est quant à elle légèrement repliée (-2,6%).

Evolution des entreprises artisanales, par tranche d'effectifs salariés

Base 100 = 2007  
Source : INSEE



## D. L'artisanat de services et de fabrication génère un vingtième de la valeur ajoutée des secteurs marchands



Chiffre d'affaires de l'artisanat  
Source : DGCIS

**118 md**

de CA pour les services et la fabrication

**4,5%**

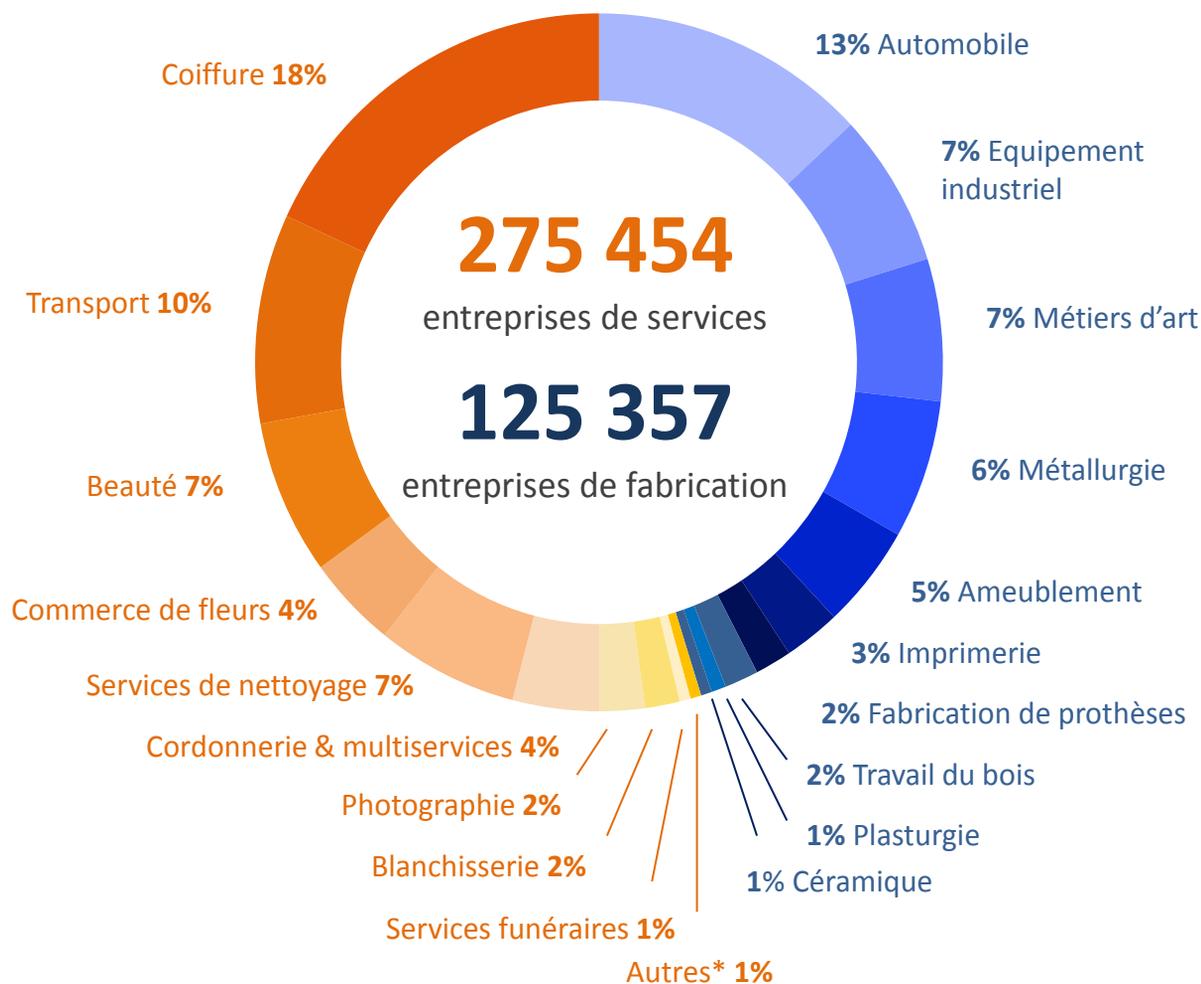
de la valeur ajoutée des secteurs marchands

Les services et la fabrication :  
400 000 entreprises, 19 secteurs

# A. L'artisanat de services et de fabrication en 19 secteurs

Données Asterès - 2012

## Services

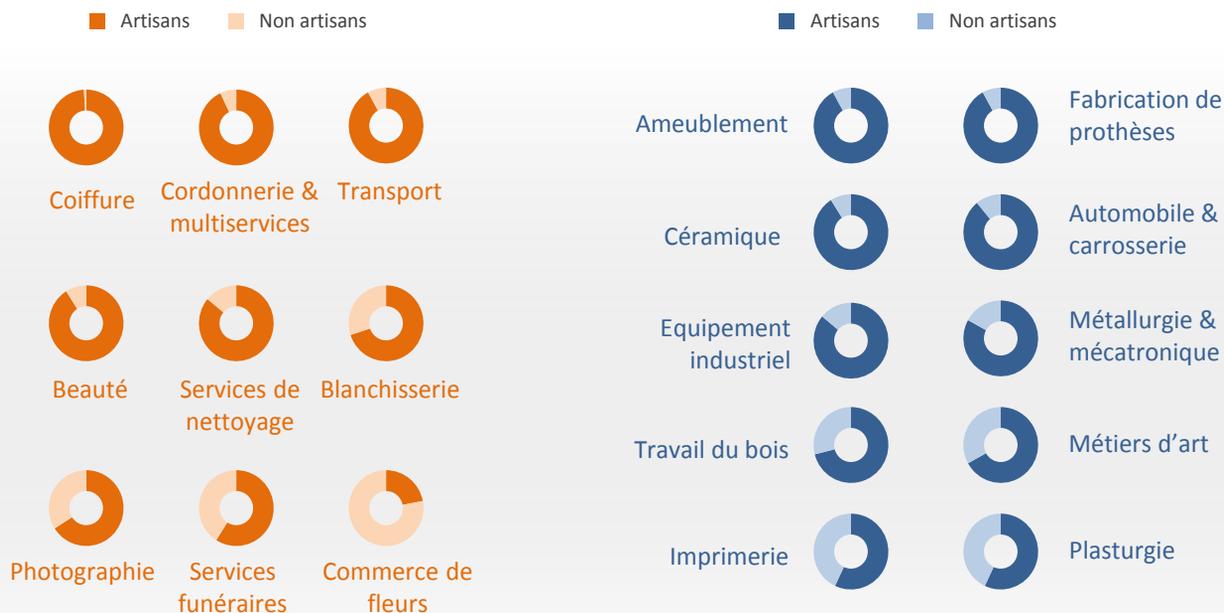


\* Dont services animaliers et crémateurs

## Fabrication

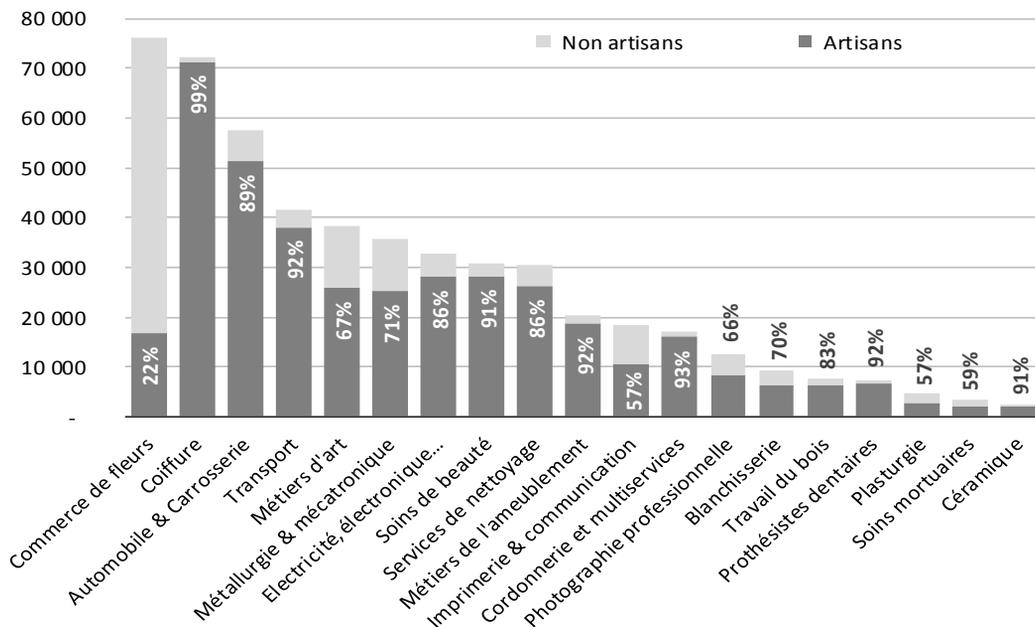
## B. Une pénétration de l'artisanat variable selon les secteurs

Au sein même des activités assimilées à l'artisanat, **le poids de ce dernier est fortement variable selon les secteurs.**



Poids de l'artisanat dans la démographie des secteurs de la CNAMS

Source : Asterès, d'après données INSEE



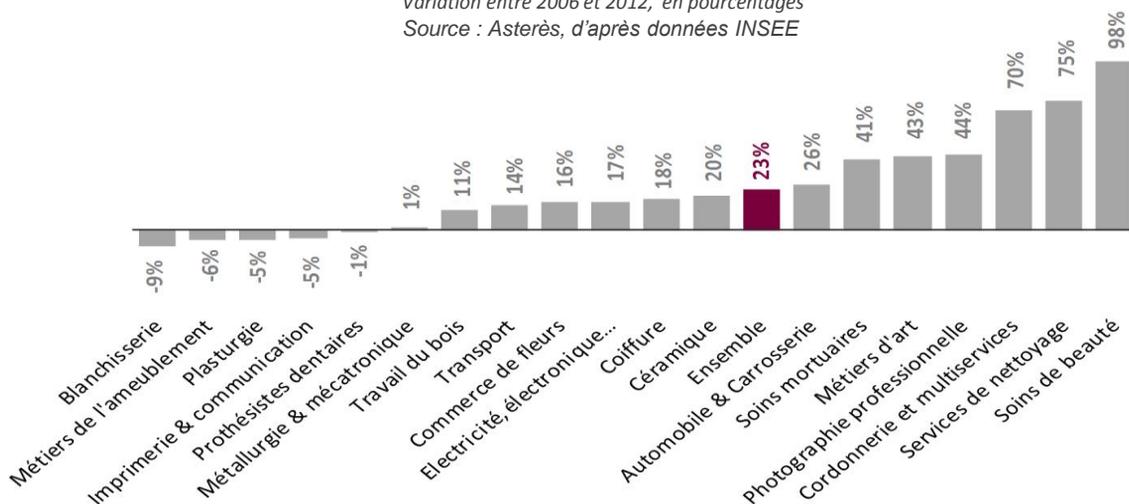
## C. Le dynamisme des créations dans les services compense le déclin dans la fabrication

Certains secteurs de la CNAMS ont connu un net développement au cours de la période récente. C'est le cas des soins de beauté (+98% d'entreprises entre 2006 et 2012), des services de nettoyage (+75%) et de la cordonnerie et multiservice (+70%). Une poignée de secteurs, au sens de la CNAMS, ont à l'inverse connu un recul modéré de leur nombre d'entreprises. Il s'agit notamment des blanchisseries-teintureries (-9% entre 2006 et 2012) et des métiers de l'ameublement (-6%).

Evolution récente de la démographie des entreprises artisanales, par secteur de la CNAMS

Variation entre 2006 et 2012, en pourcentages

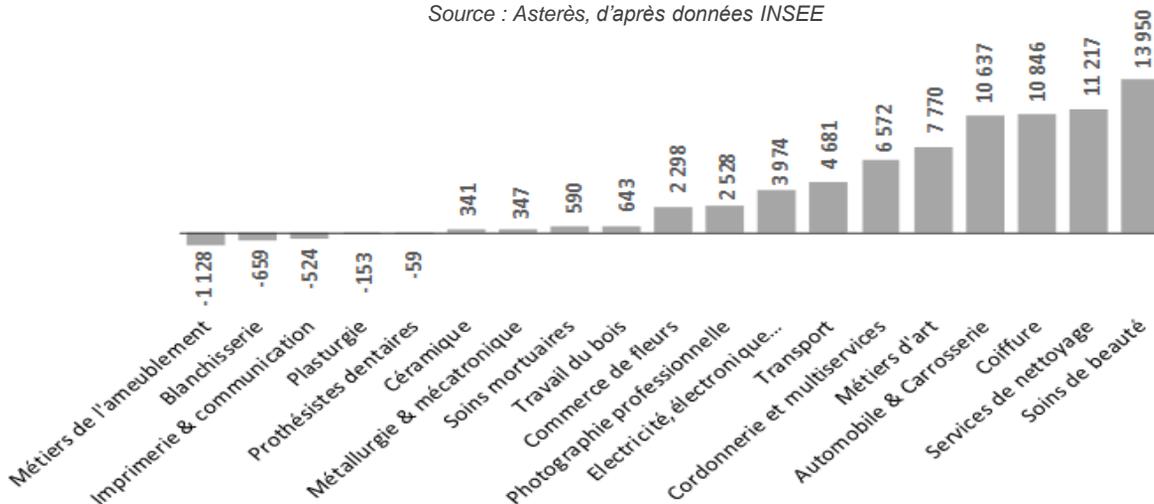
Source : Asterès, d'après données INSEE



Evolution récente de la démographie des entreprises artisanales, par secteur de la CNAMS

Variation entre 2006 et 2012, en valeur

Source : Asterès, d'après données INSEE



## D. 39% des entreprises sont créatrices d'emplois

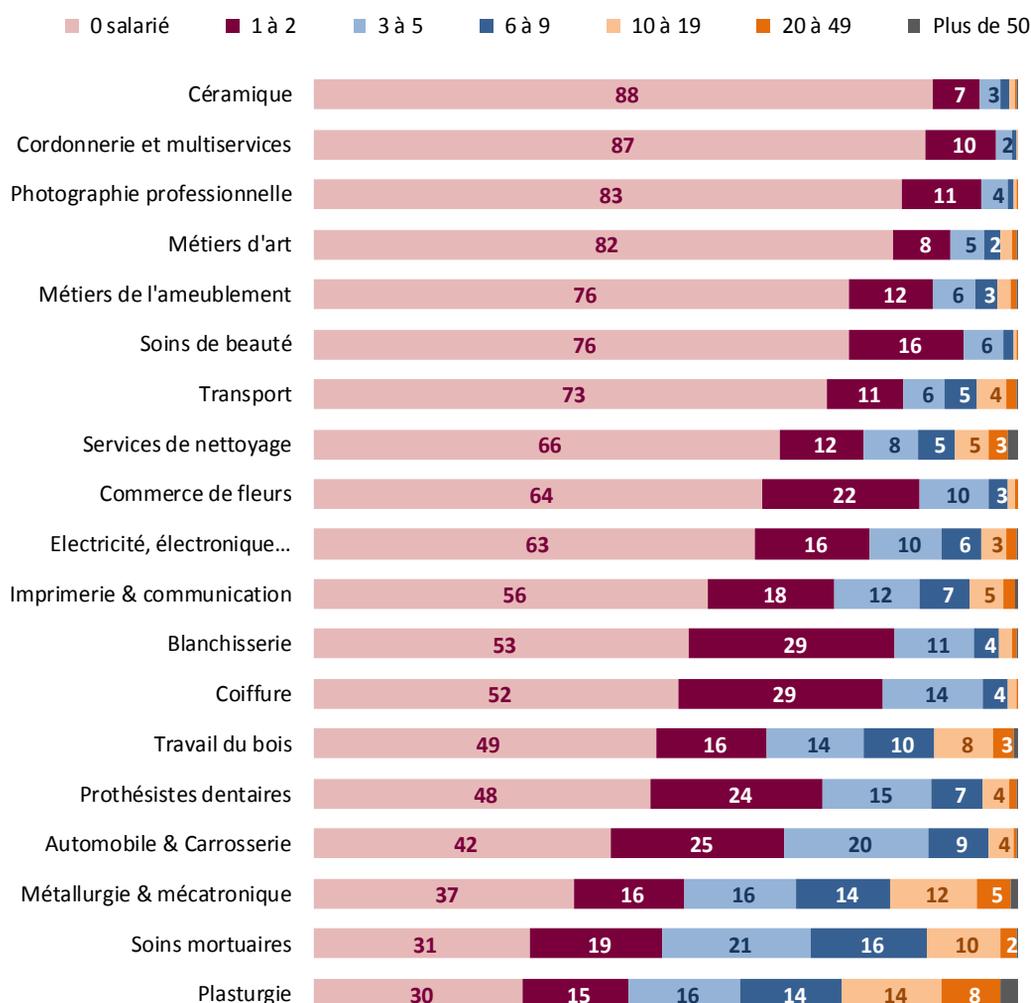
Les entreprises artisanales sont souvent décrites comme étant **des structures de petite taille, souvent sans salarié**. En réalité, on note que, en moyenne, **les entreprises artisanales sont plus souvent employeuses que les entreprises non artisanales**. En effet, en 2012, 58% des artisans-dirigeants (tous secteurs confondus) ne comptaient aucun salarié, contre 71% des dirigeants non artisans. **Pour les seuls secteurs de la CNAMS, soient les métiers artisanaux de service et de fabrication, la proportion des entreprises unipersonnelles s'élève à 61%.**

La pénétration du salariat dans les métiers de l'artisanat de service et de fabrication varie sensiblement d'un secteur à l'autre : elle est très faible chez les céramistes (12% seulement emploient au moins un salarié) et relativement forte chez les plasturgistes (70% comptent au moins un salarié et 25% en comptent plus de 10).

Répartition des entreprises artisanales par tranche d'effectifs, pour les secteurs de la CNAMS

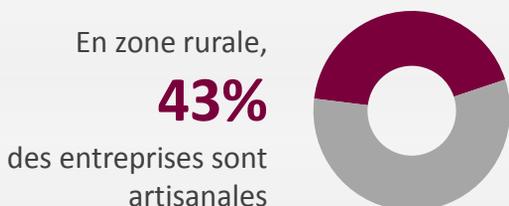
En pourcentages

Source : Asterès, d'après données INSEE



## E. Un facteur de dynamisme des zones rurales

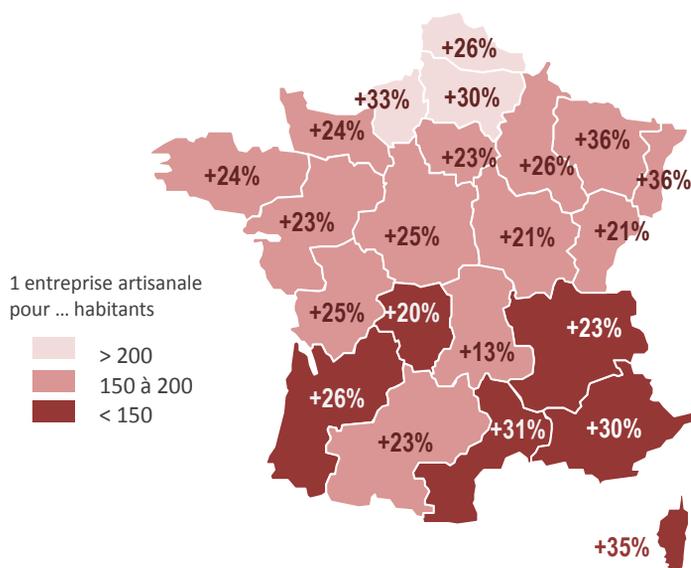
Les activités artisanales se répartissent sur l'ensemble du territoire français de manière relativement homogène. Par le biais des emplois qu'elles induisent, directement en leur sein et indirectement chez leurs fournisseurs, les entreprises artisanales constituent un soutien fort aux économies locales même dans les territoires *a priori* peu attractifs économiquement.



**1/4** des entreprises artisanales sont rurales  
(14% pour les entreprises non artisanales)

Source : Asterès, d'après données INSEE

Les activités artisanales affichent **une croissance soutenue sur l'ensemble du territoire**. Cette croissance est tirée pour l'essentiel par les activités de services. Entre 2006 et 2012, le nombre d'entreprises de services a augmenté de 34% en moyenne, quand celui des entreprises de fabrication n'a cru que de 6%.



Lecture de la carte :

La région PACA compte une entreprise artisanale pour moins de 150 habitants.

Entre 2006 et 2012, le nombre d'entreprises artisanales y a cru de 30%.

Répartition et évolution régionales des entreprises artisanales par secteurs de la CNAM : **ensemble**

Densité et taux de croissance entre 2006 et 2012

Source : Asterès, d'après données INSEE

# L'artisanat, un secteur en mutation

# Un secteur en mutation

Politique volontariste de développement des entreprises artisanales

Diversification des voies d'accès à l'artisanat

Mutations démographiques favorables

Fragilité du contexte macroéconomique

Un artisanat plus **qualifié**  
et plus **entrepreneurial**

## A. Une politique volontariste de développement des entreprises artisanales

Depuis les années 1970 et la montée du chômage de masse, les pouvoirs publics sont engagés dans une politique volontariste de promotion de l'artisanat. Sur le plan législatif, cette politique se traduit par un assouplissement des conditions d'accès au statut d'indépendant, notamment avec :

- L'élargissement des critères d'appartenance à l'artisanat avec la création du « droit de suite », qui permet à une entreprise artisanale de rester immatriculée au RM au-delà du seuil de 10 employés ;
- L'extension des compétences des chambres des métiers ;

- L'instauration de mesures d'aides aux dirigeants et de formations continues ;
- L'assouplissement des formalités administratives avec les lois Madelin (1994), Raffarin (1996) et surtout Dutreil (2003 et 2005).

Ces dispositifs en faveur de l'emploi ont contribué à rapprocher artisanat et entrepreneuriat. Depuis 2009, deux entreprises artisanales sur trois sont créées sous le régime de l'auto-entrepreneuriat.

## B. Une diversification des voies d'accès à l'artisanat

Les décennies récentes ont été marquées par **une ouverture progressive de l'accès aux métiers**. Cette ouverture s'est traduite, d'une part, par une hausse des niveaux de qualification et, d'autre part, par une diversification des formations.

La hausse du niveau des qualifications concerne tant les apprentis que les dirigeants d'entreprise. L'ouverture de l'apprentissage à de nouveaux publics, impulsée par l'Etat, a fait augmenter de 90 000 le nombre d'apprentis de niveau bac et plus entre 1995 et 2010, quand celui d'apprentis de niveau V (inférieur au bac) a diminué de 40 000 sur la même période. Le champ d'application de l'apprentissage s'étend aujourd'hui du CAP au diplôme d'ingénieur. De même, la part des chefs d'entreprise détenant un CAP a baissé de 10 points entre 2006 et 2010, quand les diplômés de l'enseignement supérieur ont cru de 11 points sur la même période.

**La hausse du niveau moyen de qualification s'est accompagnée d'une diversification des formations menant à l'artisanat.** La création, en 2009, des Universités Régionales des Métiers de l'Artisanat est emblématique de cette évolution : les URMA proposent aujourd'hui 185 formations différentes.

**Au nombre des formations s'ajoute une diversification de leur contenu.** La gestion d'entreprise occupe une place de plus en plus centrale dans les enseignements dispensés. Le brevet de maîtrise (BM), dispensé par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, met fortement l'accent sur la gestion comptable, la stratégie commerciale, la communication. Le stage préalable à l'installation, instauré en 1982, va également dans le même sens.

**Ces dynamiques transforment le rapport au métier et contribuent également à rapprocher artisanat et entrepreneuriat.**

## C. La vague de départs en retraite pose la question des reprises

L'artisanat se situe aujourd'hui dans une période de transition et de renouvellement de ses membres. La moyenne d'âge des dirigeants d'entreprises artisanales est de 44 ans et 40% des artisans ont aujourd'hui plus de 50 ans. **Les dix années qui viennent seront marquées par des départs massifs à la retraite.**

Cette évolution démographique risque de créer un manque de repreneurs à court terme, mais il constitue aussi un effet d'aubaine pour impulser le changement dans les pratiques artisanales.

Les organisations professionnelles représentatives de l'artisanat ont un rôle à jouer dans la définition de nouvelles conditions d'exercice du métier d'artisan. En particulier, la reprise de ces entreprises par des non-professionnels devrait être appuyée.

## D. Les mutations industrielles du pays se répercutent sur l'activité des artisans

Le secteur de l'artisanat n'échappe pas aux mutations que connaissent actuellement les économies développées. La désindustrialisation qui affecte les marchés clients entraîne une baisse de l'activité au sein des métiers de fabrication. La nécessité de se repositionner sur des segments plus rentables ajoute des contraintes supplémentaires. Dans le même temps, la transformation des mentalités et des

modes de consommation en faveur du local et du « made in France » crée des opportunités pour le secteur des métiers, traditionnellement proche des territoires. Tous ces changements appellent un accompagnement adapté, tant au niveau de la formation que de la communication ou de la mise en relation des différents acteurs.

Suivre et accompagner les évolutions :  
recommandations pour la CNAMS

## A. Les pistes suggérées

Nous formulons **5 pistes d'actions** adressées à la **CNAMS** pour accompagner plus efficacement l'adaptation des artisans aux évolutions socio-économiques.

**1.** Les formations initiales habituelles des artisans, les certificats d'aptitude professionnelle et les brevets professionnels, doivent leur conférer les savoirs et compétences nécessaires à la bonne gestion et au développement commercial d'une entreprise en parallèle des compétences techniques propres aux métiers. Gestion d'entreprise et techniques manuelles doivent être les deux grands piliers des programmes de formations artisanales pour permettre aux artisans de s'adapter aux évolutions de leur environnement (phénomène de désindustrialisation, hausse de la qualité des produits issus de pays à bas coût, innovations technologiques, évolution de la demande et des exigences des clients...).

**Il est nécessaire de rééquilibrer les enseignements des certificats d'aptitude professionnelle et des brevets professionnels en faveur des enseignements de gestion, de marketing et de management.**

Pour cela, la CNAMS devrait mener une réflexion approfondie afin de favoriser l'adaptation des formations initiales aux besoins des entreprises artisanales et à l'évolution des métiers de service et de fabrication. Concrètement, elle pourrait notamment initier et coordonner des ateliers de travail, auxquels ses fédérations professionnelles adhérentes participeraient. A l'issue des travaux, la CNAMS devrait alors agréger les propositions sectorielles de ses membres et identifier des propositions transversales. La CNAMS porterait ensuite ces propositions d'adaptation des formations, véritable base de travail, auprès des pouvoirs publics et des acteurs de la formation.

**2.** L'arrivée des « néo-artisans » traduit une certaine attractivité des métiers manuels pour des populations hautement qualifiées. Ce phénomène des « néo-artisans », sang neuf nécessaire à la modernisation des métiers artisanaux et à leur développement pérenne, doit être davantage soutenu par les politiques publiques.

A cette fin, **nous préconisons l'adaptation de certains cursus universitaires classiques (sciences humaines, sciences dures, juridique...) au suivi en parallèle, voire de manière complémentaire, d'une formation à un métier de l'artisanat.**

Pour cela, la CNAMS doit soumettre l'idée d'un tel projet à ses fédérations et doit définir avec elles des modèles pertinents d'organisation. A l'issue de réflexions internes approfondies avec ses membres, la CNAMS pourra démarcher universités et lycées professionnels en vue de leur présenter le projet et d'en évaluer avec eux la faisabilité. Si le projet est jugé souhaitable et réalisable, il pourra revenir à la CNAMS d'organiser une réflexion concertée entre les acteurs concernés (universités, lycées professionnels, région, éducation nationale, fédérations) en vue de définir les voies et moyens pour développer des programmes d'expérimentation.

### 3.

La formation continue, tout au long de la carrière des artisans, qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés, est fondamentale à deux égards :

1. D'une part, les innovations technologiques font évoluer les pratiques artisanales et les possibilités de conceptions. Les artisans doivent se tenir informés de ces évolutions et doivent apprendre à les intégrer dans leurs pratiques, notamment en vue de conforter leurs propres capacités d'innovation.
2. D'autre part, l'arrivée des « néo-artisans », de formation « générale », justifie le développement d'une offre de formations continues des techniques basiques et avancées adaptées aux besoins de cette population.

Dans ce contexte, la qualité des programmes des formations continues, délivrées par les organismes privés et indépendants, et leur adéquation avec la pluralité des profils des artisans doivent être assurées.

**Nous proposons la mise en place d'un « Label CNAMS », qui attesterait la qualité des cursus de formation et leur adéquation aux besoins réels des artisans.**

Pour cela, la CNAMS pourrait réaliser, en lien avec ses fédérations professionnelles nationales adhérentes, un état des lieux des formations transversales, dispensées dans le cadre de la formation continue, au sein des secteurs de service et de fabrication (gestion, management, langues étrangères, etc). Dans la mesure où ces formations doivent absolument être développées pour accompagner l'évolution économique des entreprises artisanales, il semble en effet indispensable de s'assurer de leur haut niveau de qualité. Au terme de ces travaux, la CNAMS pourrait se rapprocher d'organismes spécialisés dans la préparation et le suivi de certifications afin de créer un label attestant de la qualité et du sérieux des formations transversales délivrées.

En complément, la CNAMS pourrait initier un travail similaire avec ses fédérations adhérentes afin d'établir des critères de qualité dans le domaine des formations spécifiques aux métiers. Chaque fédération adhérente serait ainsi amenée à construire un cahier des charges précis que les organismes de formation devraient respecter. Ces formations métiers pourraient bénéficier d'une co-labellisation de la part de la CNAMS et de la fédération professionnelle représentative du secteur d'activité. Les organismes de formation devraient eux-mêmes demander cette labellisation, mais en contrepartie la CNAMS et ses fédérations professionnelles adhérentes s'engageraient à promouvoir auprès des entreprises artisanales les modules de formation qui auraient été labellisés.

## 4.

Les fédérations des métiers de l'artisanat doivent faire preuve de pédagogie auprès des entreprises qu'elles représentent, que ces entreprises soient adhérentes ou non. Cette pédagogie doit notamment viser :

- La promotion d'une formation continue tout au long de la vie professionnelle ;
- L'adaptation des stratégies d'entreprise aux grandes évolutions macroéconomiques et sociologiques, comme la désindustrialisation du pays et les mutations des habitudes et des choix de consommation (personnalisation des produits, choix du « made in France » ; consommation locale) ;
- La promotion de la vie syndicale de leurs professions.

La communication des fédérations envers leurs adhérents est chose aisée. Celle auprès des entreprises non adhérentes, pour la plupart non signalées, de petite taille, et potentiellement réticentes aux sollicitations des fédérations, est en revanche ardue. **Pour que les messages des fédérations atteignent ces entreprises « isolées », nous recommandons le recours à des relais d'information.**

Pour cela, la CNAMS doit établir des partenariats avec les représentants des professionnels pouvant remplir ce rôle de relais. La démarche présente pour ces derniers deux intérêts :

- Ils développeront leur image de conseiller auprès des petits artisans ;
- Ils contribueront à développer et à pérenniser l'activité des petits artisans.

Les professionnels « relais » pouvant être envisagés sont :

- Les fournisseurs « grands comptes, » qui ont intérêt à ce que leur base de clients soit dans les meilleures dispositions pour développer l'activité productive ;
- Les associations de soutien aux entreprises ;
- Les experts-comptables ;
- Les régions et les chambres de métiers et de l'artisanat.

Concrètement, la CNAMS pourrait convenir avec l'Ordre national des experts-comptables, ou ses entités régionales, une convention de relais d'information. L'Ordre communiquerait des supports d'information, réalisés par la CNAMS, aux experts-comptables et les encouragerait à promouvoir auprès de leurs clients artisans l'adhésion à leur fédération professionnelle. Les experts-comptables renforceraient ainsi leur rôle de conseil, ce qui constitue justement l'un des axes stratégiques de premier plan de leur profession. En contrepartie, les fédérations professionnelles pourraient, elles, se faire le relais auprès de leurs adhérents, pour le compte de l'Ordre des experts-comptables, d'information sur les avantages à recourir à un expert-comptable.

## 5.

Certains métiers de la CNAMS entretiennent entre eux d'étroites relations commerciales qui peuvent justifier **la mise en place de partenariats inter-fédérations**.

Par exemple, les entreprises de taxis sont amenées à consommer régulièrement les services des garages automobiles. On pourrait ainsi imaginer un partenariat inter-fédérations reposant sur la constitution d'un réseau de garages, volontaires et adhérents à leur fédération, au sein duquel les taxis fédérés pourraient bénéficier d'avantages commerciaux spécifiques. Toutes les parties impliquées y trouveraient un intérêt :

- Les taxis bénéficieraient de remises ;
- Les garages volontaires bénéficieraient d'un afflux de clients ;
- Les fédérations verraient leur nombre d'adhérents augmenter : les entreprises actuellement non syndiquées (« *outsiders* ») auraient en effet une incitation supplémentaire à se syndiquer pour bénéficier des avantages négociés (et devenir ainsi des « *insiders* »).

La CNAMS doit dans un premier temps identifier les partenariats inter-fédérations qu'il serait pertinent de développer et devra ensuite organiser et animer les négociations entre ces fédérations.

Les fédérations devront ensuite développer des mécanismes d'incitation pour encourager leur base d'adhérents, libres de toute obligation, à s'impliquer dans les partenariats convenus.

## B. Cinq « pôles » pour gagner en lisibilité et favoriser les synergies

Ensemble, les cinq pôles « métiers » de la CNAMS recouvraient en 2012 :

- **400 865 entreprises artisanales,**
- et près de **1,26 million d'emplois,** salariés et non-salariés.



### Conception, fabrication, réparation

- Métallurgie
- Plasturgie
- Travail du bois
- Papier
- Prothèses
- Equipements industriels électriques, électroniques,
- Ameublement,
- Imprimerie
- Métiers graphiques et multimédia
- Métiers ruraux

**92 147**  
entreprises

**400 000**  
emplois

### Mode et beauté

- Coiffure
- Esthétique
- Couture

**99 269**  
entreprises

**230 000**  
emplois

### Services et commerces de proximité

- Blanchisseries
- Cordonniers & multiservices
- Fleuristes
- Professionnels du chien et du chat
- Crémateurs animaliers
- Photographie
- Nettoyage
- Réparation d'articles personnels et domestiques
- Commerce de l'électroménager

**89 399**  
entreprises

**320 000**  
emplois

### Automobile et transport

- Garagistes
- Carrossiers
- Fabricants de matériel automobile
- Services de l'automobile
- Taxis
- Véhicules agricoles

**91 789**  
entreprises

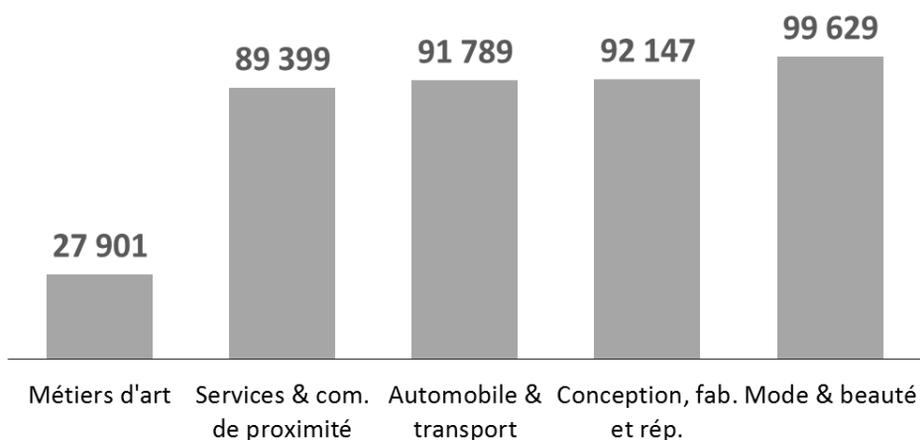
**260 000**  
emplois

### Métiers d'art

- Cuir & maroquinerie
- Fourrure
- Chaussure
- Céramique
- Coutellerie
- Bijouterie
- Dentelle et broderie
- Taxidermie
- Vitrail, cristallerie et verrerie

**27 901**  
entreprises

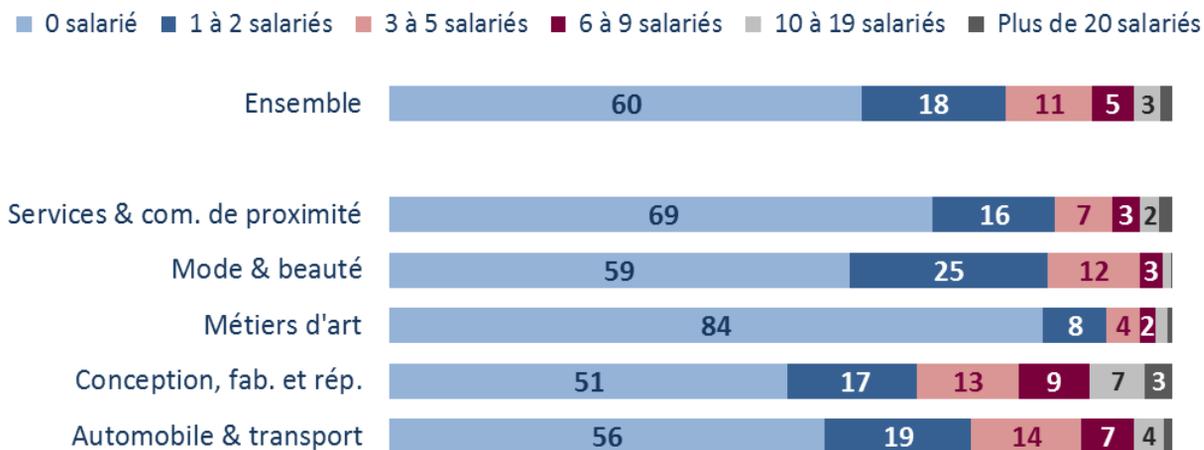
**50 000**  
emplois



### Les 400 865 entreprises artisanales, par « pôle métiers »

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Source : Asterès, d'après données INSEE



### Répartition des entreprises artisanales, par tranche d'effectifs, par pôle métiers

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Source : Asterès, d'après données INSEE

# Détail statistique

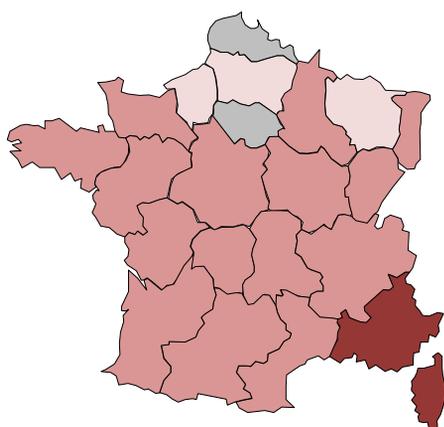
Les activités secteur par secteur

# Automobile & carrosserie

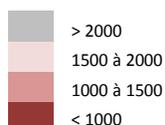
Ce secteur comprend la fabrication d'automobile et de motos et de motocycles et d'équipements connexes, ainsi que l'entretien et la réparation des véhicules.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>51 311</b>	<b>89%</b>	<b>+ 26%</b>

**Représentation à la CNAMS :** Conseil national des professions de l'automobile (CNPA), Fédération nationale de l'artisanat automobile (FNAA), Fédération Française de la Carrosserie (FFC)



1 entreprise pour... habitants

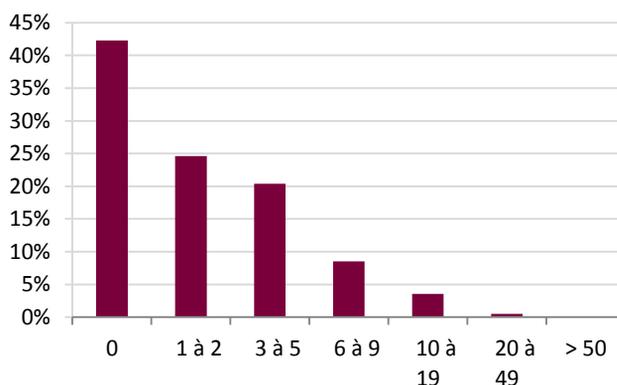


**Densité des entreprises (2012)**

■ Réparation ■ Fabrication



**Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur**



**Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)**

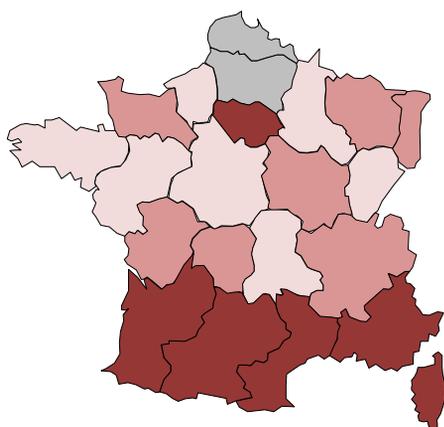
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Blanchisserie

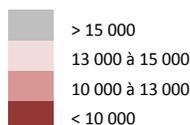
Ce secteur comprend les activités de blanchisserie et de teinturerie, de gros comme de détail.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>6 427</b>	<b>70%</b>	<b>- 9%</b>

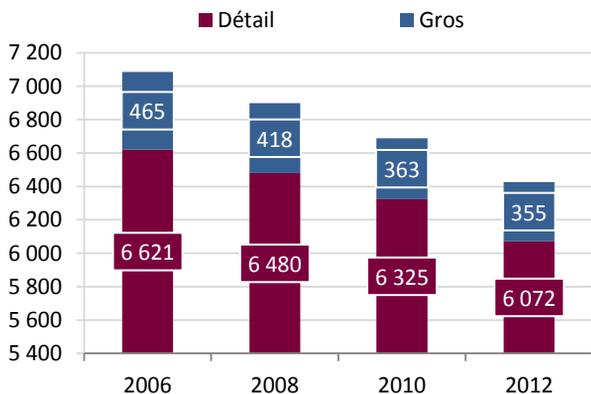
Représentation à la CNAMS : Fédération française des pressings et des blanchisseries



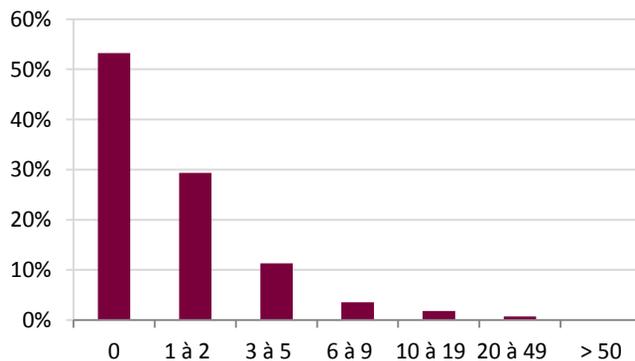
1 entreprise pour... habitants



Densité des entreprises (2012)



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

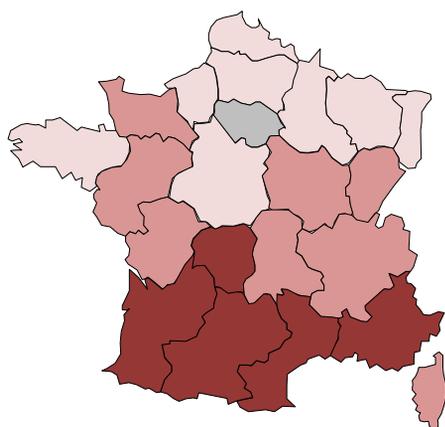
# Coiffure

Activités des salons de coiffure et des barbiers.

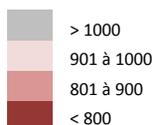
Nombre d'entreprises 2012    Poids de l'artisanat dans le secteur    Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)

**71 137**                      **98%**                      **+ 18%**

Représentation à la CNAMS : Union nationale des entreprises de coiffure



1 entreprise pour... habitants



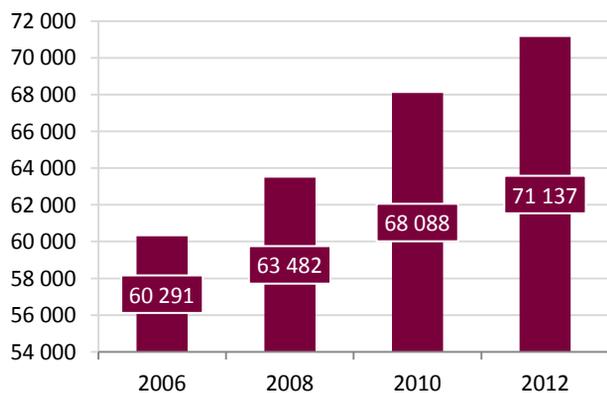
Densité des entreprises (2012)

- Avec 71 137 entreprises en 2012, la coiffure est le premier secteur de l'artisanat de service en France.

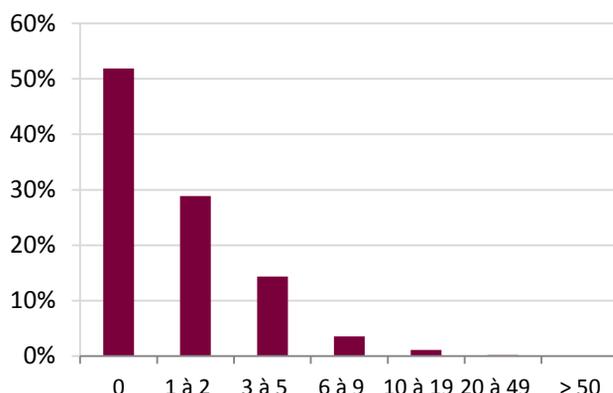
- Ce secteur est constitué presque exclusivement d'entreprises artisanales : moins de 2% des entreprises du secteur ne sont pas inscrites à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.

- Les services de coiffure subissent fortement l'atonie de l'économie nationale. Entre 2008 et 2012, l'emploi du secteur a chuté de 10%. Les créations d'entreprises sont néanmoins restées soutenues car l'entrepreneuriat permet aux anciens salariés du secteur de générer leur propre activité. Entre 2006 et 2012, la démographie des entreprises artisanales de coiffure est ainsi passée de 60 291 structures à 71 137, soit une hausse de 18%.

- La coiffure est une activité fortement implantée sur l'ensemble du territoire français. Seules les régions du Limousin et de la Corse accueillent moins de 1 000 sociétés artisanales de coiffure.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



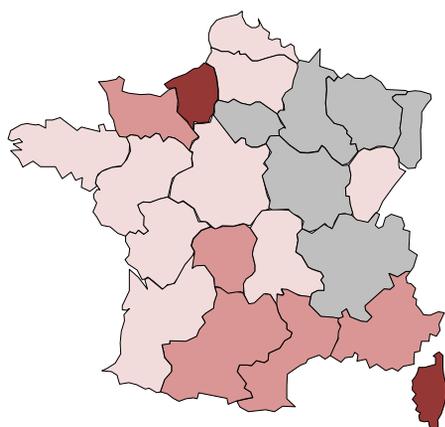
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

# Commerce de fleurs

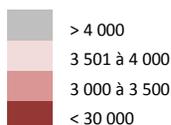
Ce secteur comprend le commerce de détail de fleurs, de plantes, d'arbres et d'arbustes, d'engrais et de produits phytosanitaires.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>12 197</b>	<b>76%</b>	<b>+ 3%</b>

Représentation à la CNAMS : Fédération nationale des fleuristes de France



1 entreprise pour... habitants



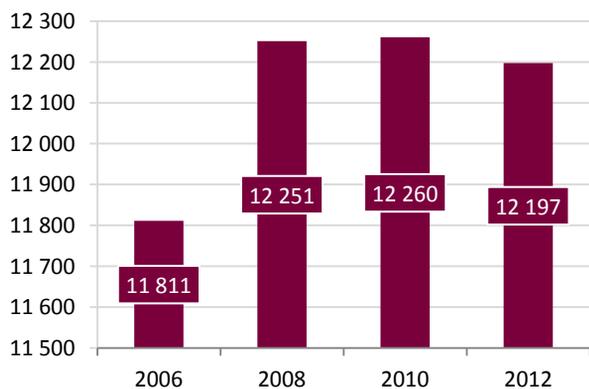
Densité des entreprises (2012)

- Après une croissance de 3,7% entre 2006 et 2008, la démographie des commerces artisanaux de fleurs stagne : +0,1% seulement entre 2008 et 2010 et -0,5% entre 2010 et 2012.

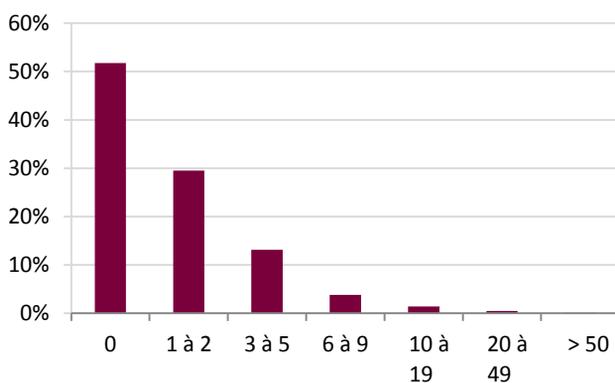
- Cette situation s'explique notamment par l'atonie de la consommation à l'échelle nationale qui se traduit dans le secteur par un espacement des visites et par une contraction du panier moyen. Des facteurs sociétaux impactent en outre l'activité des fleuristes de manière plus structurelle. Il s'agit notamment :

- De l'augmentation du nombre d'incinérations ;
- D'une concurrence croissante des pompes funèbres qui procèdent à un développement vertical ;
- D'un effet de substitution en faveur des chocolats et des vins sur le segment des « petits cadeaux ».

- La moitié des dirigeants-artisans du secteur (52%) n'emploie aucun salarié. Près d'un tiers (30%) en emploie un ou deux.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



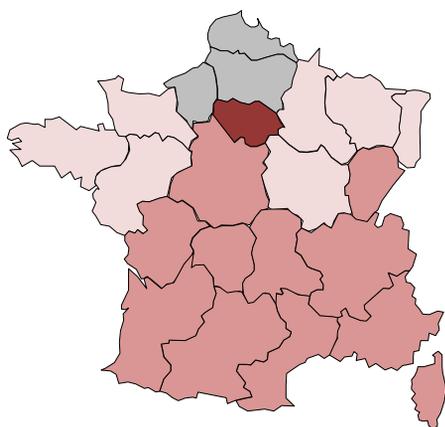
Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

# Création industrielle et artistique, dont métiers d'art

Cette catégorie regroupe les activités de fabrication textile, la fabrication de vêtements, les métiers de la fourrure, du cuir et de la chaussure, mais aussi le verre et la joaillerie/horlogerie.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>27 168</b> <i>dont métiers d'art : 25 854</i>	<b>67%</b>	<b>+ 43%</b>

**Représentation à la CNAMS** : Confédération Française des Métiers d'Art, Fédération Nationale des Métiers d'Art, Fédération Nationale Artisanale des Métiers d'Art, de Création du bijou, de l'horlogerie (FNAMAC), Fédération Nationale des Maîtres Tailleurs, Fédération Française des Métiers de la Fourrure, Chambre Syndicale Nationale des Bottiers, Syndicat des Naturalistes et Taxidermistes de France (SNTF), Union Nationale Artisanale de la Couture et des Activités Connexes (UNACAC)

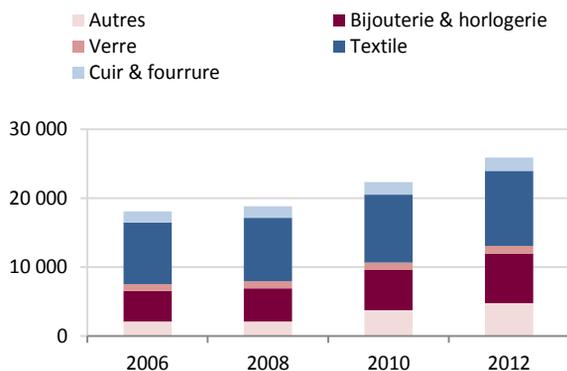


- L'activité qui affiche le taux de croissance le plus dynamique est la joaillerie (67%). A 12% en six ans, le cuir et la chaussure connaissent la progression la plus lente du secteur.

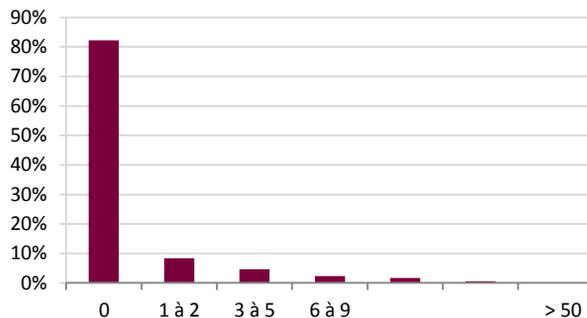
- Dans le textile, le nombre d'entreprises artisanales est en croissance (23%), mais à un rythme de plus en plus lent sur longue période : l'activité est structurellement en déclin du fait de la concurrence industrielle.

- Le bassin parisien constitue le tissu le plus dense des entreprises artisanales des métiers d'art. Toutes les activités du secteur y sont surreprésentées.

- Les régions Rhône-Alpes et PACA accueillent un grand nombre de bijoutiers, de fabricants textiles, et de fabricants de cuir et de la chaussure. Le secteur de l'habillement est davantage concentré sur la côte Atlantique. La Lorraine constitue un pôle historiquement important pour les activités de verre.



**Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur**



**Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)**

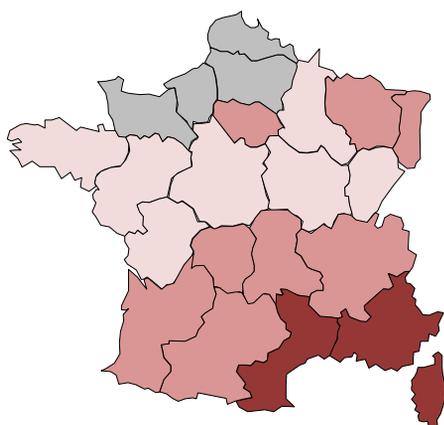
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Fabrication de matériel médical et orthopédique

Ce secteur comprend essentiellement la fabrication de prothèses dentaires et podales.

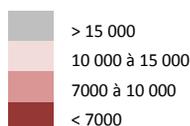
Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>6 756</b>	<b>92%</b>	<b>+ 1%</b>

**Représentation à la CNAMS :** Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires (UNPPD), Chambre Syndicale Nationale des Podo-orthésistes

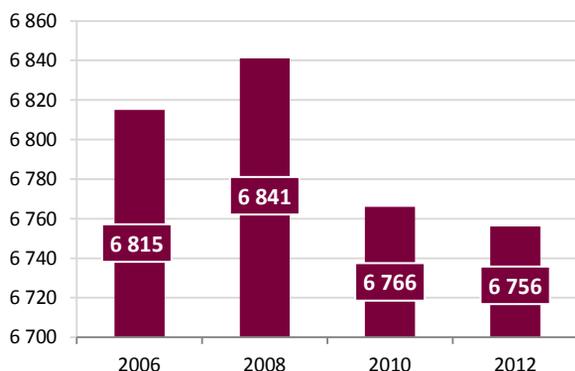


- Un mouvement de concentration des prothésistes, face à l'essoufflement de la demande, explique la stagnation du nombre d'entreprises (+1% en six ans).
- Le secteur est constitué pour près de moitié d'entreprises unipersonnelles, et de moitié de TPE. La part des PME reste négligeable (moins de 5%).
- Les prothésistes sont fortement concentrés en Ile-de-France, en Rhône-Alpes et dans la région PACA.

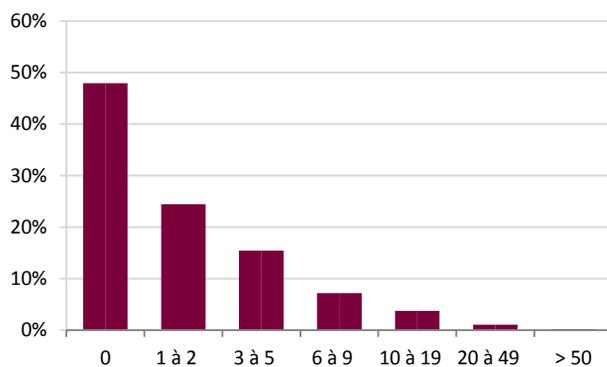
1 entreprise pour... habitants



**Densité des entreprises (2012)**



**Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur**



**Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)**

Source : Asterès, d'après données INSEE

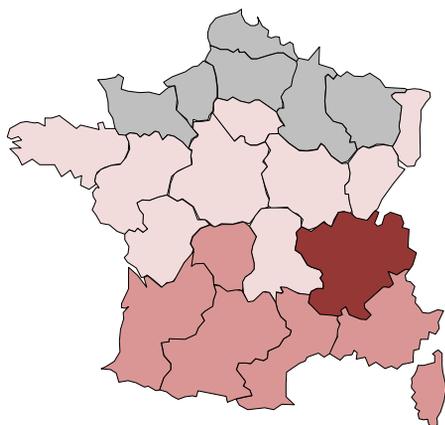
# Imprimerie et pré-presse

Ce secteur comprend les activités d'imprimerie de labour et de pré-presse.

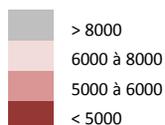
Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
---------------------------	--------------------------------------	--

<b>10 428</b>	<b>57%</b>	<b>- 5%</b>
---------------	------------	-------------

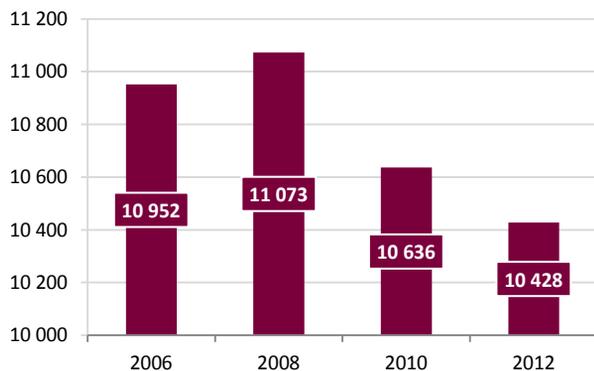
Représentation à la CNAMS : Groupement des Métiers de l'Imprimerie, Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication



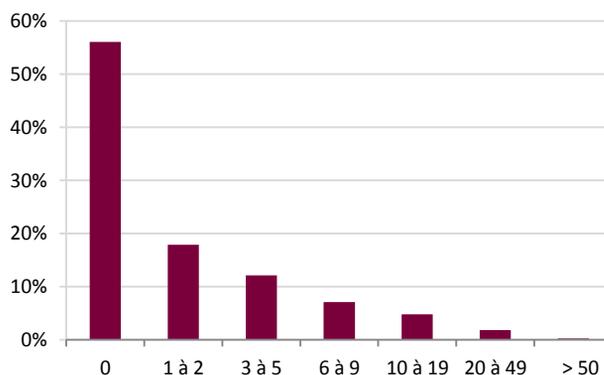
1 entreprise pour... habitants



Densité des entreprises (2012)



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

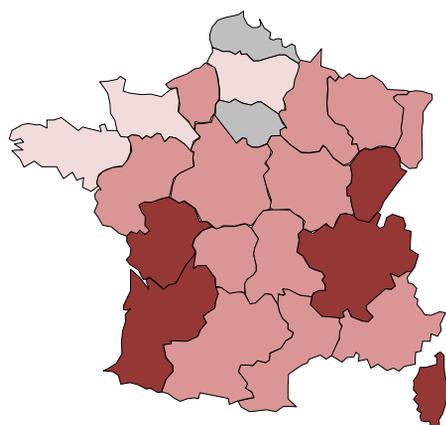
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Installation et réparation d'équipements industriels

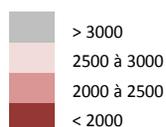
Ce secteur comprend les activités d'installation de machines et équipements industriels, ainsi que leur réparation.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>28 015</b>	<b>86%</b>	<b>+ 17%</b>

**Représentation à la CNAMS :** Fédération nationale des professionnels indépendants de l'électricité et de l'Electronique (FEDELEC), Union française des Professionnels de l'Electrodomestique et du Multimédia (UPEM)

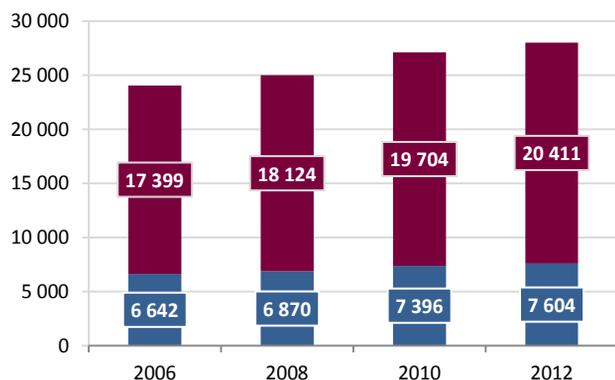


1 entreprise pour... habitants

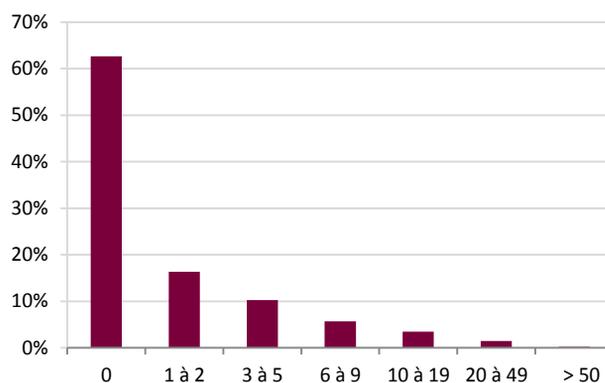


**Densité des entreprises (2012)**

■ Installation ■ Réparation



**Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur**



**Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)**

Source : Asterès, d'après données INSEE

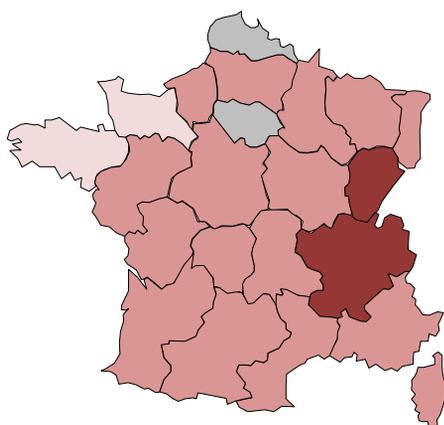
# Métallurgie & mécatronique

Ce secteur comprend les activités de transformation des métaux, la quincaillerie et la fabrication de machines et d'équipements en métal.

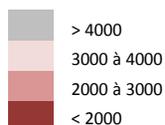
Nombre d'entreprises 2012    Poids de l'artisanat dans le secteur    Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)

**25 546**                      **71%**                      **+ 1%**

**Représentation à la CNAMS :** Fédération Nationale des Artisans et des Petites Entreprises de la Métallurgie et de la Mécatronique (FNAPEM), Syndicat National des Affûteurs Français d'Outils Tranchants (SNAFOT)



1 entreprise pour... habitants



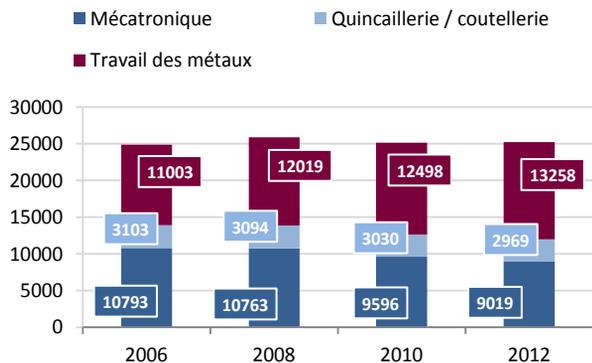
**Densité des entreprises (2012)**

- Le travail des métaux réunit plus de la moitié (53%) des artisans du secteur, et affiche une croissance de 20% sur la période récente. En revanche, la quincaillerie et la fabrication d'équipements sont en repli de respectivement 4% et 16%.

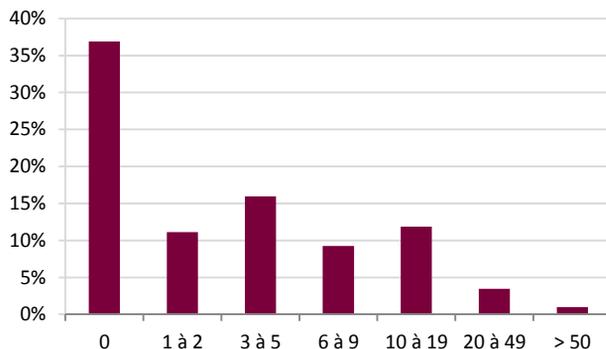
- L'activité des artisans de la métallurgie dépend essentiellement des commandes de groupes industriels. L'essoufflement de l'activité s'explique par la désindustrialisation et une conjoncture défavorable.

- La métallurgie fait partie des secteurs les plus créateurs d'emploi artisanal : un tiers seulement des entreprises sont unipersonnelles, un tiers sont des TPE et le tiers restant est composé de PME.

- Le tissu d'entreprises est surtout dense dans les régions les plus peuplées (Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA, Aquitaine, Midi-Pyrénées) et les régions anciennement industrielles.



**Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur**



**Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)**

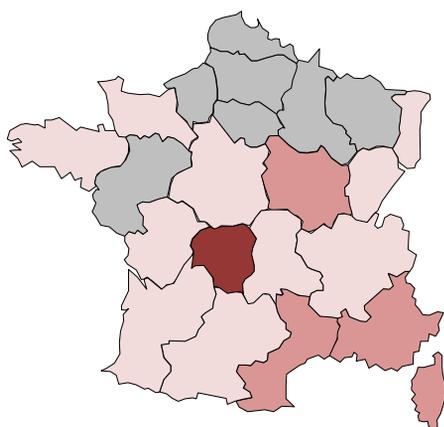
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Céramique

Ce secteur comprend les activités de fabrication d'articles en céramique, à usage technique, domestique ou ornemental.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>2 047</b>	<b>91%</b>	<b>+ 20%</b>

Représentation à la CNAMS : Chambre Syndicale des Céramistes et Ateliers d'art de France



1 entreprise pour... habitants



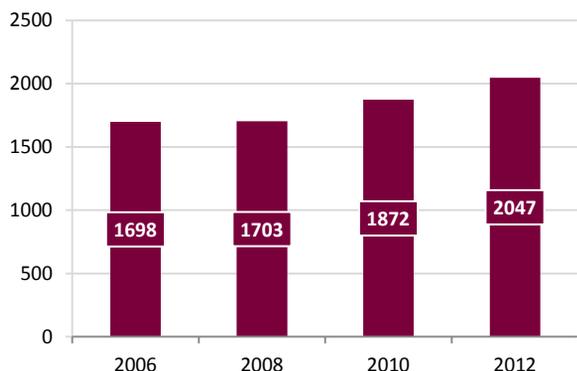
Densité des entreprises (2012)

- Sur la période récente, le nombre d'artisans céramistes a cru plus vite (+20%) que le nombre d'entreprises total du secteur (+17%). Le poids des entreprises artisanales a cru de 2 points entre 2006 et 2012.

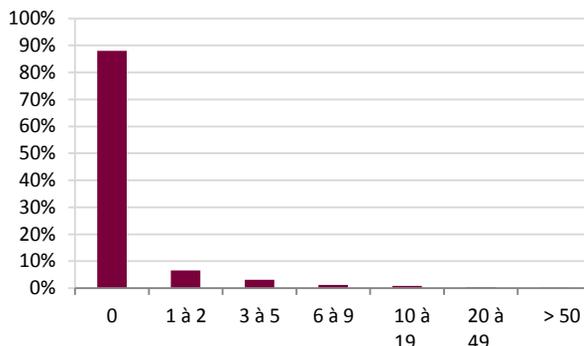
- 90% des artisans céramistes fabriquent des produits à usage domestique ou ornemental. Le carrelage céramique et les produits à usage technique ne concernent que 3% des artisans du secteur.

- Le secteur de la céramique compte 88% d'entreprises unipersonnelles et 11% de TPE.

- L'activité céramique est essentiellement concentrée dans les régions du Sud méditerranéen : un tiers des artisans céramistes est implanté dans les régions Rhône-Alpes et PACA.



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

Source : Asterès, d'après données INSEE

# Métiers de l'ameublement

Les métiers de l'ameublement comprennent la fabrication de divers meubles de foyer, de magasin ou de bureau, ainsi que leur réparation.

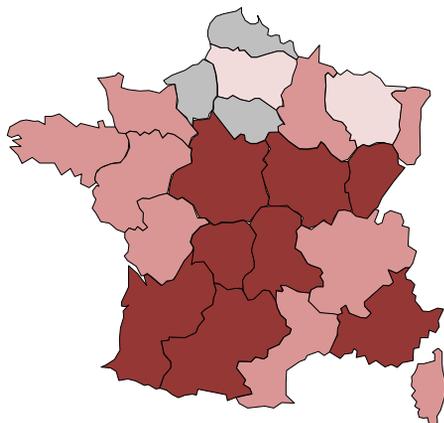
Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
---------------------------	--------------------------------------	--

**18 838**

**92%**

**- 5%**

Représentation à la CNAMS : Union Nationale Artisanale des Métiers de l'Ameublement



Densité des entreprises (2012)

- Les activités de fabrication représentent l'essentiel de l'artisanat de l'ameublement (86%), mais la réparation est plus dynamique : le nombre d'entreprises de réparation a augmenté de 52% par rapport à 2006, alors que la fabrication a diminué de 11% sur la même période.

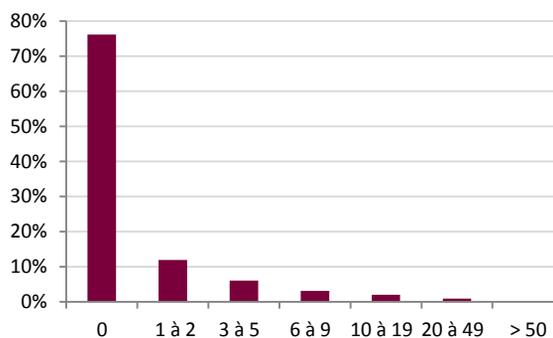
- La réduction du nombre de fabricants de meubles artisanaux est notamment la conséquence d'une concurrence accrue des industriels de l'ameublement et de la baisse des prix.

- Le nombre d'entreprises comptant 10 salariés ou plus est négligeable (3%).

- L'artisanat de l'ameublement est logiquement concentré dans les régions les plus peuplées (Ile-de-France en tête), et celles à proximité de la ressource « bois » (Lorraine, Auvergne, Centre).



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

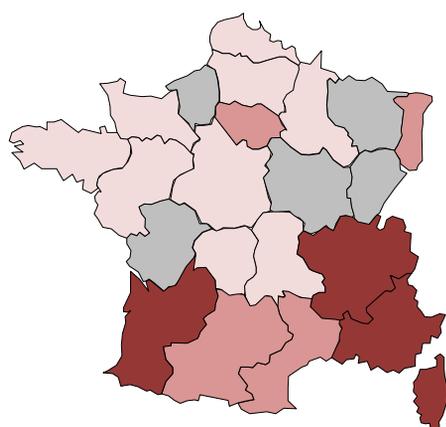
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Photographie professionnelle

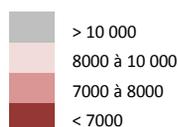
Ce secteur comprend l'activité des photographes, à titre privé (portraits, mariages...), commercial (publicités, édition...) ou journalistique.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>8 301</b>	<b>66%</b>	<b>+ 44%</b>

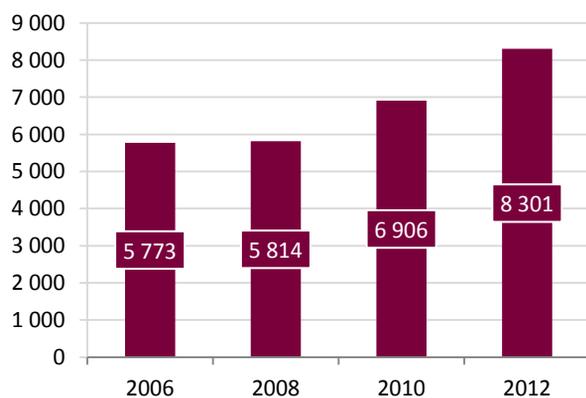
Représentation à la CNAMS : Groupement national de la photographie professionnelle (GNPP)



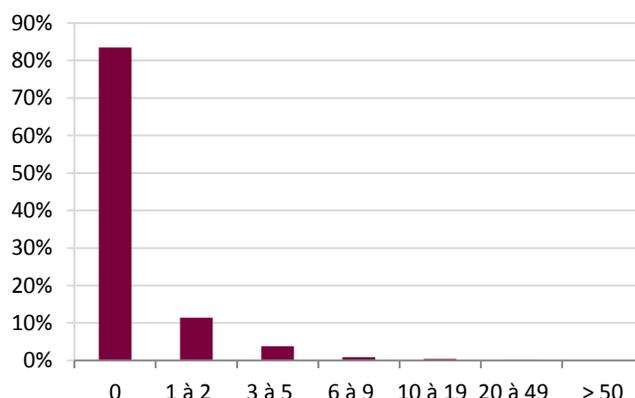
1 entreprise pour... habitants



Densité des entreprises (2012)



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

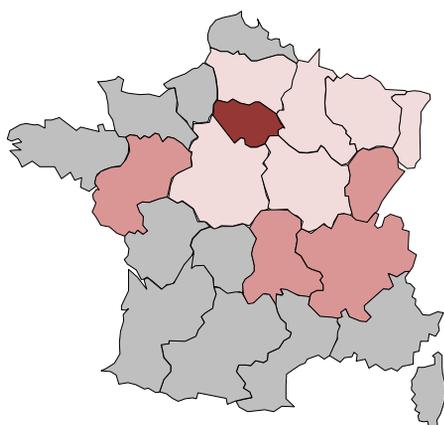
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Plasturgie

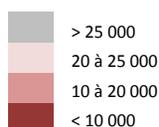
Ce secteur comprend les activités de fabrication de matières plastiques et de caoutchouc, ainsi que la fabrication d'objets, emballages, pièces techniques et produits de la consommation courante en matières plastiques.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>2 696</b>	<b>57%</b>	<b>- 5%</b>

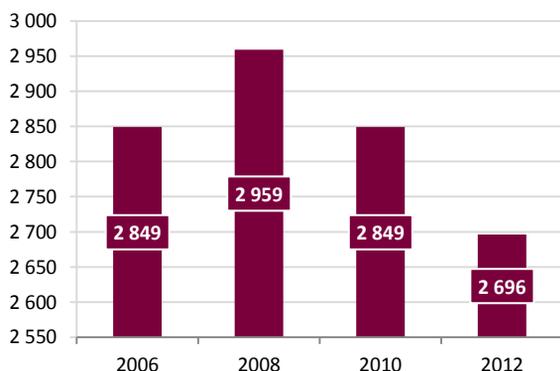
Représentation à la CNAMS : Union des Industries et de la Distribution du Plastique et du Caoutchouc (UCAPLAST)



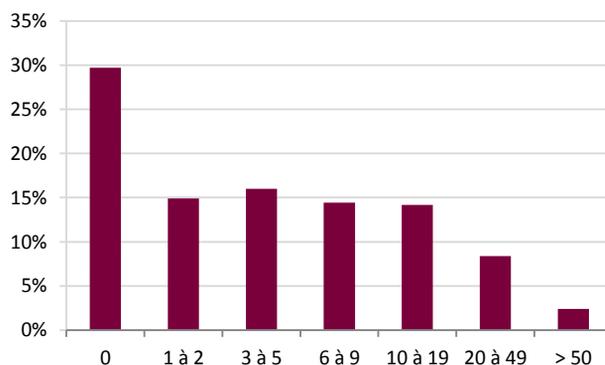
1 entreprise pour... habitants



Densité des entreprises (2012)



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

- Le nombre d'entreprises artisanales a baissé de 5 points entre 2006 et 2012, quand le nombre total d'entreprises a baissé de 6 points sur la même période.

- En perte de compétitivité face à la concurrence internationale, l'ensemble du secteur de la plasturgie est en repli.

- Comparé à d'autres secteurs de l'artisanat, la plasturgie est consommatrice de main d'œuvre : seul un tiers est constitué d'entreprises unipersonnelles, quand les TPE et les PME représentent respectivement 45% et 25% du secteur.

- Les activités de plasturgie sont essentiellement concentrées en Rhône-Alpes (19%) et dans le bassin parisien (9%).

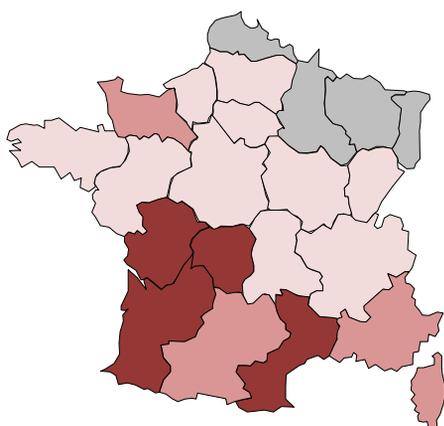
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Réparation de biens personnels et cordonnerie

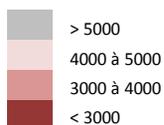
Ce secteur comprend les activités de cordonnerie ainsi que la réparation de produits divers (cycles, vêtements, livres, instruments de musique, jouets...)

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>15 993</b>	<b>93%</b>	<b>+ 70%</b>

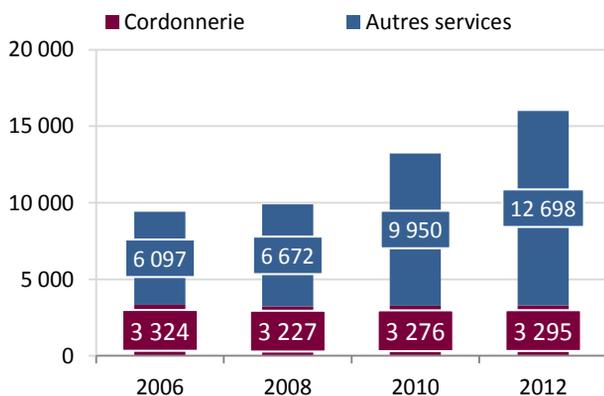
Représentation à la CNAMS : Fédération française de la cordonnerie et multiservice



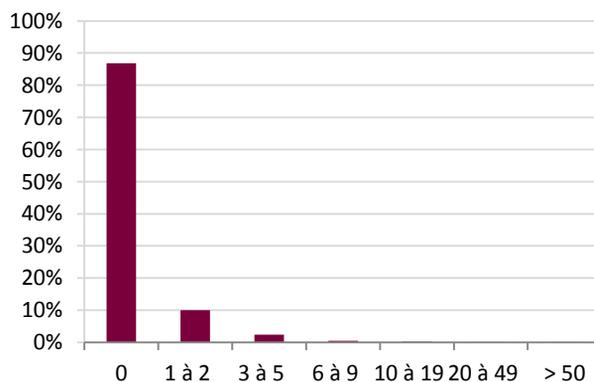
1 entreprise pour... habitants



Densité des entreprises (2012)



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

- En France, en 2012, on comptait 3 295 entreprises artisanales de cordonnerie. Ce nombre est relativement stable depuis 2008.

- La cordonnerie est une activité largement individuelle : près de huit sociétés artisanales sur dix ne comptent aucun salarié (77%).

- Les entreprises artisanales de réparation de biens personnels et domestiques étaient, elles, 12 698 en 2012. Leur démographie a plus que doublé entre 2006 et 2012 (+108%). L'impact de cette croissance sur l'emploi salarié a néanmoins été limité : 92% des dirigeants-artisans de la réparation exercent seuls.

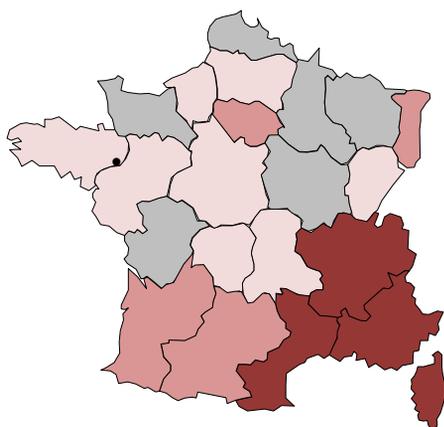
- Parmi les régions françaises, on observe que l'Aquitaine se démarque avec une présence marquée des artisans-réparateurs au regard de la population résidente.

# Services de nettoyage

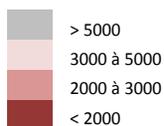
Ce secteur comprend le nettoyage courant des bâtiments, les nettoyages industriels, les activités de désinfection, de désinsectisation et de dératisation.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>26 154</b>	<b>75%</b>	<b>+ 75%</b>

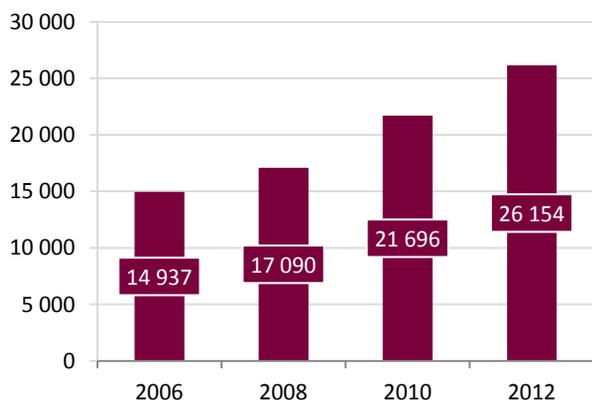
## Pas de représentation à la CNAMS



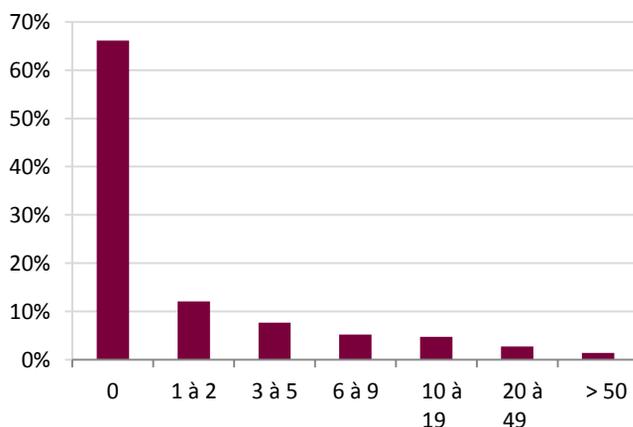
1 entreprise pour... habitants



## Densité des entreprises (2012)



## Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



## Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

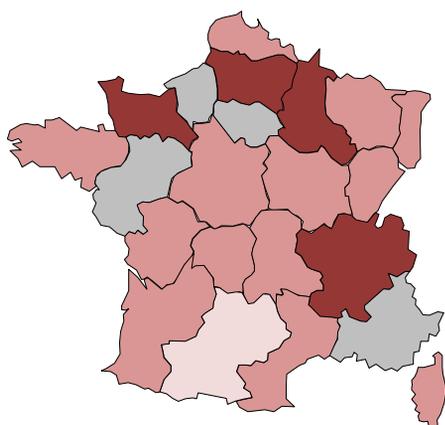
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Services funéraires

Ce secteur comprend l'inhumation et l'incinération des corps, les activités connexes, la location et la vente de concession, l'entretien de tombes et de mausolées.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>2 033</b>	<b>59%</b>	<b>+ 41%</b>

Représentation à la CNAMS : Union des professionnels du funéraire (UPF)



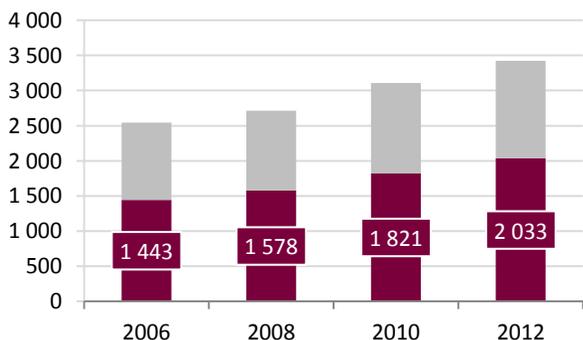
1 entreprise pour... habitants



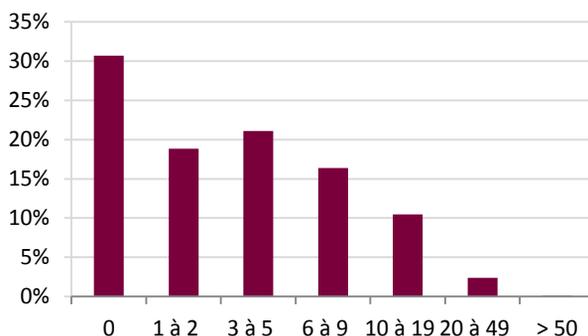
Densité des entreprises (2012)

- Directement dépendante de la mortalité dans le pays, l'activité du secteur est tendanciellement croissante.
- En 2012, on comptait 2 033 entreprises artisanales dans le secteur. Ce nombre est logiquement en forte croissance : +41% depuis 2006.
- Les entreprises artisanales du secteur sont de taille relativement importante : seules 30% d'entre elles sont unipersonnelles, contre 58% des entreprises artisanales tous secteurs confondus. Par ailleurs, la croissance structurelle du secteur garantit une création soutenue d'emplois à long terme.
- S'agissant de services de proximité, c'est logiquement dans les régions les plus peuplées que les sociétés du funéraire se concentrent.

■ Entreprises artisanales ■ Total



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

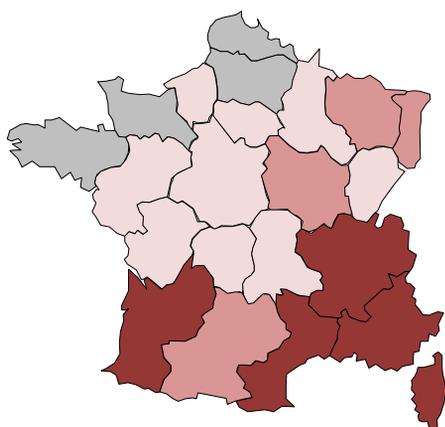
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Soins de beauté

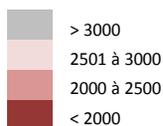
Ce secteur comprend les conseils en beauté, les soins du visage et de la peau, l'épilation, les soins de manucure et les soins des pieds à vocation esthétique.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>28 167</b>	<b>91%</b>	<b>+ 98%</b>

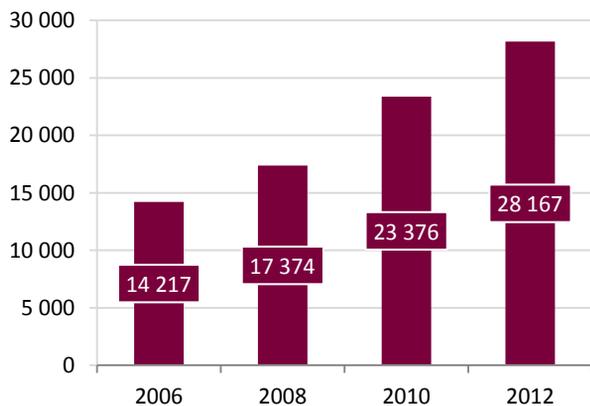
**Représentation à la CNAMS :** Confédération nationale artisanale des instituts de beauté ; Union nationale des instituts de beauté



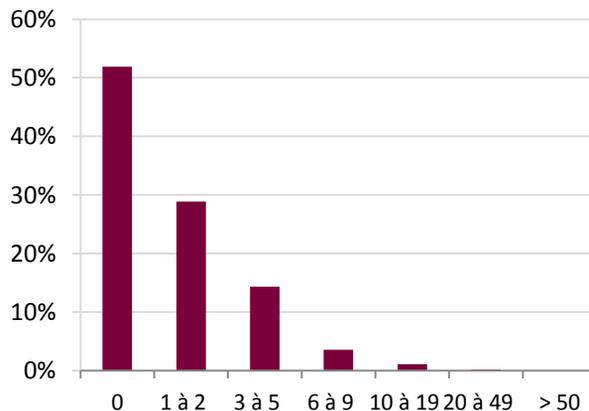
1 entreprise pour... habitants



**Densité des entreprises (2012)**



**Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur**



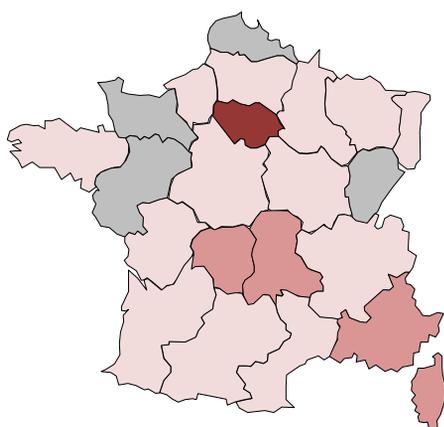
**Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)**

# Transport

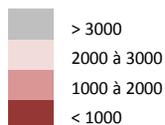
Ce secteur comprend les activités de taxi, les services de transport terrestre (déménagement, ambulance et activités connexes) ainsi que la construction et les services liés aux autres modes de transport (naval, ferroviaire, aérien).

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>40 887</b>	<b>91%</b>	<b>+ 15%</b>

Représentation à la CNAMS : Fédération nationale des artisans du taxi (FNAT), Union nationale des taxis (UNT)



1 entreprise pour... habitants



Densité des entreprises (2012)

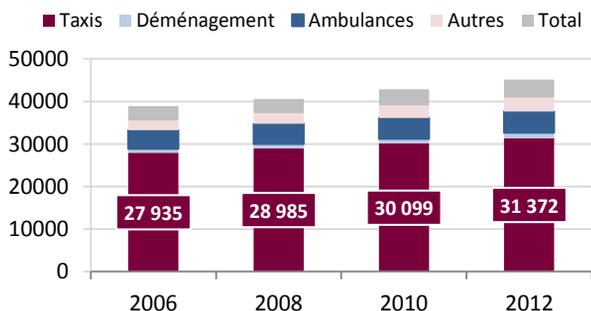
- Les prestataires de services de transport terrestre relèvent à 91% de l'artisanat. On dénombrait 38 064 sociétés de transport artisanales en 2012 sur le segment « BtoC ». Parmi elles, 31 372 étaient des sociétés de taxis et 5 059 des sociétés d'ambulanciers.

- Les offreurs sont de plus en plus nombreux. Entre 2006 et 2012, le nombre de sociétés de taxis a progressé de 12%, celui d'entreprises de déménagement de 32% (pour atteindre 1 224 structures) et celui des ambulanciers de 15%.

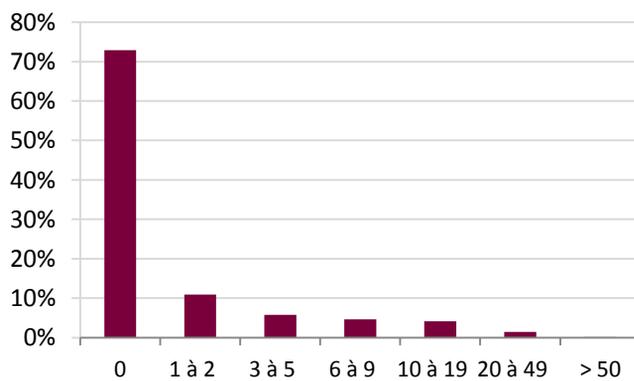
- L'activité artisanale de transport est fortement individuelle : 73% des sociétés ne comptent aucun salarié. Chez les taxis, cette proportion est logiquement plus importante que chez les déménageurs : 84% contre 35%.

- 2 324 entreprises artisanales relèvent de la construction et d'entretien d'autres modes de transport (naval, ferroviaire et aérien)

## Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur



Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)

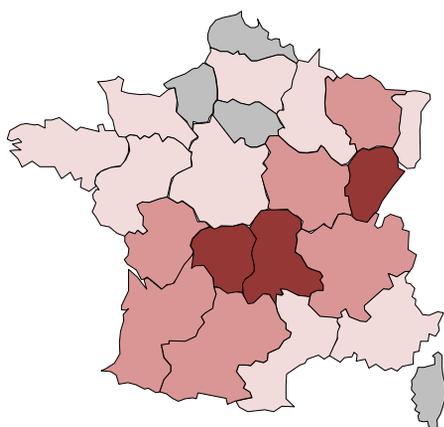
Source : Asterès, d'après données INSEE

# Travail du bois

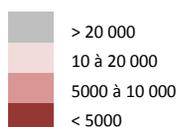
Ce secteur regroupe les activités de sciage et rabotage du bois, ainsi que la fabrication de parquets, charpentes, panneaux, emballages et objets en bois.

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
<b>6 260</b>	<b>83%</b>	<b>+ 11%</b>

**Pas de représentation à la CNAMS.** Une partie du secteur dépend du secteur du bâtiment (ex. fabrication de charpente).



1 entreprise pour... habitants



**Densité des entreprises (2012)**

- En 2012, l'artisanat représentait 83% de l'ensemble des entreprises du secteur du bois, en légère progression (+3%) sur la période récente.

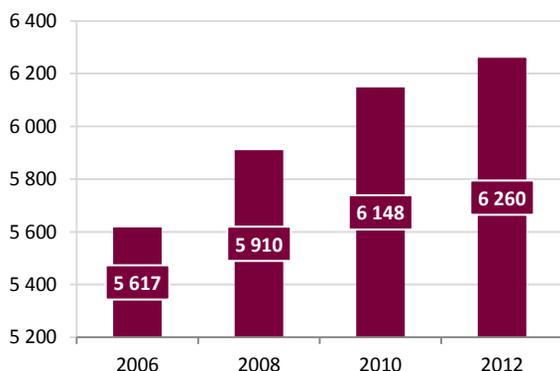
- En effet, entre 2006 et 2012, le nombre d'entreprises artisanales a progressé plus vite (+11%) que l'ensemble du secteur (+8%).

- Le travail du bois est un secteur qui dépend pour partie du Bâtiment. La faible croissance du nombre d'entreprises s'explique par le ralentissement la construction, ainsi que le déclin progressif de la fabrication d'emballages et d'objets en bois.

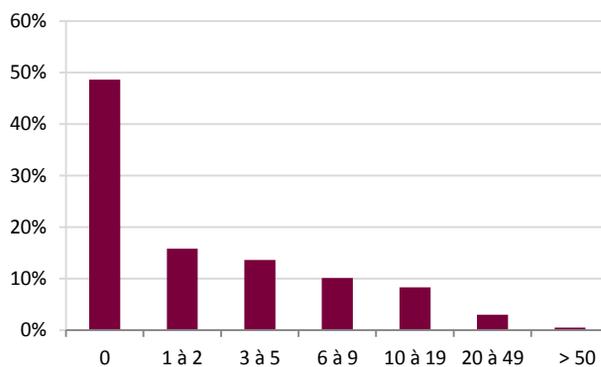
- Comparé à d'autres secteurs de l'artisanat, le travail du bois est créateur d'emplois. Près de la moitié des entreprises seulement n'emploient pas de salariés.

- Le secteur compte 40% de TPE (entre 1 et 9 salariés). Les 11% restants sont constitués de PME employant plus de 10 salariés.

- Les artisans du bois sont logiquement concentrés dans les régions les plus boisées, à proximité des Alpes, du Jura et des Pyrénées.



**Poids des entreprises artisanales dans l'ensemble du secteur**



**Répartition par tranches d'effectif salarié (2012)**

Source : Asterès, d'après données INSEE

## Divers

La catégorie « divers » comprend les métiers représentés à la CNAMS, mais dont les mesures statistiques actuelles ne permettent pas d'effectuer un suivi. En particulier, ces métiers sont intégrés au sein d'un ou de plusieurs codes NAF générique, ce qui ne permet pas de les isoler et de réaliser les calculs correspondants.

Ces métiers relèvent de trois catégories :

- Les professions relatives aux animaux (toiletage d'animaux de compagnie, crémateurs animaliers)
- Les professions de la pyrotechnie de spectacle
- Les entreprises diverses en milieu rural

Nombre d'entreprises 2012	Poids de l'artisanat dans le secteur	Croissance du nombre d'entreprises (2006-12)
n/a	n/a	n/a

Ces métiers sont représentés à la CNAMS par les organisations suivantes :

- Syndicat de la Pyrotechnie de Spectacle et de Divertissement (SPSD)
- Chambre Nationale des Prestataires Animaliers (PRESTANIMALIA)
- Syndicat National des Crémateurs Animaliers (SNCA)
- Syndicat National des Professions du Chien et du Chat (SNPCC)
- Fédération Nationale des Artisans et petites entreprises en milieu Rural (FNAR)

# Détail statistique

Méthode d'estimation de  
l'emploi dans les pôles CNAMS

# Note méthodologique

## Statistique

■ **Objectif** Déterminer l'effectif de chaque secteur artisanal à partir de la ventilation, par tranche d'effectifs, du nombre d'entreprises du secteur.

La problématique est la suivante : concernant les secteurs de l'artisanat, les seules données dont on dispose sont : le nombre total d'entreprises artisanales du secteur et le nombre d'entreprises artisanales pour chaque tranche d'effectifs employés. Ainsi, on peut observer le nombre d'entreprises ayant moins de 2 employés, entre 3 et 5 employés, entre 6 et 9 employés et ainsi de suite jusqu'à 10000 employés.

On sait qu'il n'est pas pertinent de considérer que, pour chaque tranche d'effectif, le nombre moyen d'employés est simplement la moyenne de l'intervalle de cette tranche. En effet, ce procédé n'est pertinent qu'à condition que la distribution des entreprises en fonction de leur taille suit une évolution linéaire. Or, on constate que pour tous les secteurs artisanaux, la grande majorité des entreprises sont dans les tranches 0 et [1 – 2] employés.

■ **Méthode** On cherche à définir le nombre moyen d'employés pour chaque tranche d'effectif. Pour ce faire, on cherche la loi statistique expliquant au mieux la distribution des entreprises.

**Etape 1.** On commence par observer graphiquement la distribution.

**Etape 2.** On teste différentes lois statistiques (fonction de répartition) jusqu'à trouver une loi très proche de la distribution.

**Etape 3.** On utilise la fonction de répartition pour déterminer le nombre moyen d'employés de chaque tranche d'effectifs.

## Application

On applique la méthodologie précédente au secteur de la coiffure et au pôle "mode et beauté". Dans les tableaux 1 et 2, on observe que la plupart des entreprises de coiffure ont moins de 5 employés et que ce secteur détermine le pôle "mode et beauté".

TABLE 1 – Distribution des entreprises de coiffure par tranche d'effectifs

Tranche	0	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	[100-199]
Nombre d'entreprises	36913	20548	10216	2540	795	116	7	1
							[200-249]	[250-499]
							0	1

TABLE 2 – Distribution des entreprises du pôle "mode et beauté" par tranche d'effectifs

Tranche	0	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	[100-199]
Nombre d'entreprises	58501	25205	11796	2971	956	142	8	1
						[200-249]	[250-499]	[500-999]
						-	1	1

Pour ces deux distributions, les graphiques 1 et 2 montrent que le nombre d'entreprises par tranche est une fonction décroissante du nombre d'employés.

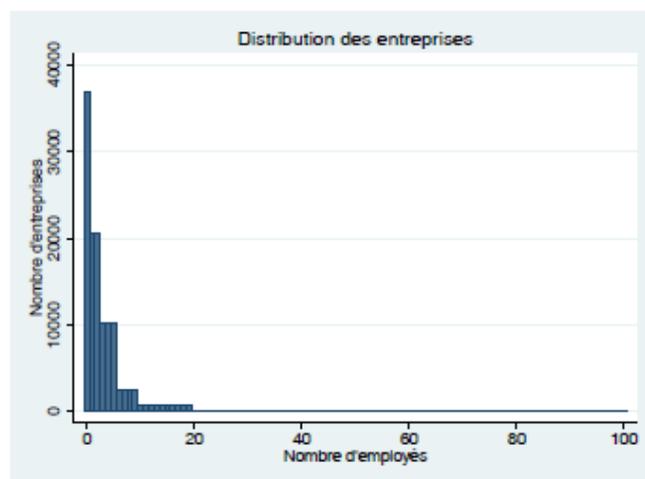


FIGURE 1 – Description statistique du secteur coiffure

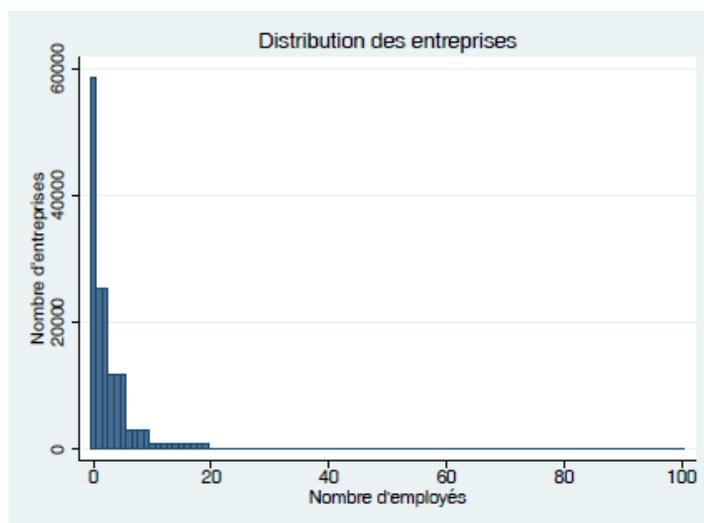


FIGURE 2 – Description statistique du pôle “mode et beauté”

D’un point de vue statistique, cette fonction est décroissante à taux décroissant et non linéaire. Elle est donc de la famille des fonctions inverse ( $f(x) = 1/x$ ) ou logarithmique ( $g(x) = \ln(x)$ ). Plus précisément cette fonction, étant non linéaire, peut-être approximée par une combinaison linéaire de fonctions inverse et logarithmique :

$$h(x) = \sum \{f(x), g(x)\} \quad (1)$$

Afin de définir la meilleure fonction de répartition, on teste les fonctions suivantes :

$$y = ax + b\ln(x) + c\frac{1}{\ln(x)} \quad (2)$$

$$y = ax + b\ln(x) + c\frac{1}{\ln(x)} + d\frac{1}{x} \quad (3)$$

$$y = ax + b\ln(x) + c\frac{1}{\ln(x)} + d\frac{1}{x} + e\frac{1}{\ln(x)^2} \quad (4)$$

Les équations (5) et (6) fournissent les résultats de l’analyse. Dans les deux cas, ils expliquent plus de 96% des variations du nombre d’entreprises par effectifs (voir graphiques

3 et 4). Pour la coiffure, la fonction de répartition est alors de la forme :

$$y = 7.456x - 9214.456\ln(x) - 294521\frac{1}{\ln(x)} + 378601.4\frac{1}{x} + 78911.2\frac{1}{\ln(x)^2} + 98220.05 \quad (5)$$

De même, pour le pôle "mode et beauté", la fonction est :

$$y = 0.0228x - 377.14\ln(x) + 53698.69\frac{1}{x} + 84879.58\frac{1}{x^2} - 19568.49\frac{1}{\ln(x)} + 5377.35 \quad (6)$$

On utilise alors cette fonction pour déterminer le nombre moyen d'employés par tranche, ( $x$ ) correspondant au nombre moyen d'employés dans l'ensemble des entreprises ( $y$ ) de la tranche. Les résultats sont présentés dans les tableaux 3 et 4. En comparant avec les résultats fournis par la base de données ESANE pour le secteur de la coiffure (effectifs globaux d'environ 135 000 personnes) on note que l'estimation est très proche de la réalité, particulièrement lorsqu'on observe la borne inférieure de l'estimation.

TABLE 3 – Distribution des entreprises de coiffure par tranche d'effectifs

Tranche	0	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	[100-199]	
Nombre d'entreprises	36913	20548	10216	2540	795	116	7	1	
Effectif moyen	1	1.43	3.09	7.33	12.91	21.26	53.08	100	
							[200-249]	[250-499]	
							0	1	
							0	276.33	
Total						164184			
Borne inf						129960			

TABLE 4 – Distribution des entreprises du pôle "mode et beauté" par tranche d'effectifs

Tranche	0	[1-2]	[3-5]	[6-9]	[10-19]	[20-49]	[50-99]	[100-199]	
Nombre d'entreprises	58501	25205	11796	2971	956	142	8	1	
Effectif moyen	1	1.98	3.45	8.41	16.04	34.58	50	105.57	
						[200-249]	[250-499]	[500-999]	
						-	1	1	
						-	447.59	552.45	
Total						225 548			
Borne inf						186 439			

Note : On considère que chaque entreprise est dirigée par un patron non salarié. Le total est composé du nombre total de salariés et du nombre de patrons pour l'ensemble des tranches. La ligne "borne inf" est l'estimation minimale de l'effectif total mesurée par l'estimation moyenne des coefficients de l'équation réduite d'un écart type.

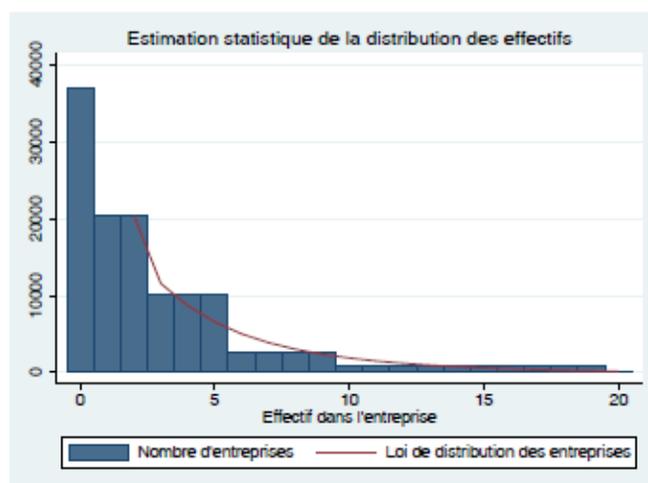


FIGURE 3 – Résultats de l'estimation statistique de la fonction de répartition Secteur Coiffure

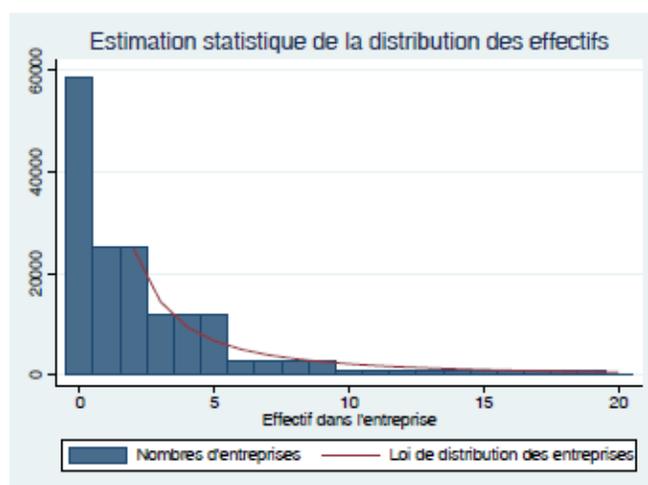


FIGURE 4 – Résultats de l'estimation statistique de la fonction de répartition Pôle "mode et beauté"

## L'équipe

### Nicolas Bouzou

*Economiste*

*Directeur fondateur d'Asterès*

### Christophe Marques

*Economiste*

*Pôle politiques publiques*

### Charles-Antoine Schwerer

*Economiste*

*Pôle stratégies d'entreprise*

### Hélène Timoshkin

*Economiste*

*Pôle stratégies d'entreprise*

## Nous contacter

[www.asteres.fr](http://www.asteres.fr)

[contact@asteres.fr](mailto:contact@asteres.fr)

81, rue Réaumur

75002 Paris

Tél. : + 33 1 44 76 89 16



Asterès est un cabinet d'études économiques et de conseil.

Nous proposons aux entreprises et au secteur public des outils de réflexion pour orienter l'action. Notre mission est de mettre l'expertise économique au service du développement de nos clients. Ainsi, nous donnons à l'analyse économique son rôle opérationnel.

Nous proposons à nos clients :

- des analyses macroéconomiques et sectorielles ;
- des prévisions ;
- des enquêtes de conjoncture.

Nous menons également des missions de conseil en développement & attractivité économique.

Asterès est une **entreprise citoyenne** et, à ce titre, nous respectons un certain nombre de principes :

- Réalisation d'activités non marchandes, notamment dans le domaine de la pédagogie économique et du conseil aux gouvernements (afin d'éviter tout risque de conflit d'intérêts) ;
- Promotion de la liberté individuelle et de la démocratie, notamment dans le cadre des missions réalisées dans les pays émergents.

### Respect de l'environnement :

Asterès s'engage à limiter l'impact de son activité sur l'environnement par le recyclage, la dématérialisation, les économies d'énergie, et la limitation des déplacements en avion et en voiture ou leur compensation. Par ailleurs, nos analyses prennent en compte la dimension écologique et environnementale des phénomènes économiques. En matière de conseil, nos propositions sont formulées dans le souci du respect de l'environnement et de la durabilité du développement.

### Activités de lobbying :

Asterès est régulièrement sollicitée par des entreprises et des fédérations professionnelles pour intervenir en amont de leurs activités de lobbying, particulièrement lors des débats d'orientation budgétaire. Asterès peut donc être amené à réaliser des travaux financés par des donneurs d'ordres et démontrant l'impact économiquement nocif d'une mesure qui pourrait leur être appliquée.

Dans ce cas, notre démarche répond à une charte éthique stricte. Notre client s'engage à accepter que les travaux menés par Asterès répondent aux principes intangibles suivants :

- Asterès ne peut s'engager sur les résultats d'une étude avant de l'avoir réalisée. Nous ne délivrons nos conclusions qu'au terme de nos analyses.
- Nos travaux suivent une méthodologie standard (top down), qui s'appuie sur l'utilisation de données statistiques publiques, ou conçues ou certifiées par nous-mêmes.
- Si un client souhaite modifier des conclusions de travaux réalisés par Asterès sans une totale approbation de nos consultants, il devient le seul signataire de l'étude, et n'a plus le droit d'utiliser la marque Asterès.
- Les consultants d'Asterès ne défendent dans le débat public que des travaux qu'ils ont réalisés eux-mêmes. En aucun cas ils n'acceptent de se faire le relais de travaux réalisés par d'autres.

Asterès intervient en tant que prestataire externe. Le cabinet ne saurait être tenu pour responsable des interprétations qui pourraient être données de ses travaux ou de leurs conséquences. Asterès est en outre tributaire de la qualité des statistiques utilisées, dont elle n'est pas responsable.